



BORDEAUX
MÉTROPOLE

Rapport
annuel
d'activité
2015

Rapport annuel d'activité 2015



Édito	5
Le Conseil de Métropole	8
2015, année de naissance !	12
Repères	14
Grands projets 2015	20
Économie et emploi	22
Habitat et urbanisme	28
Déplacements	34
Environnement et haute qualité de vie	40
Gouvernance	46



28
COMMUNES

57 828
HECTARES

749 095*
HABITANTS

ÉDITO

2015 : naissance de Bordeaux Métropole

Au 1^{er} janvier 2015, la Communauté urbaine de Bordeaux, forte de 2 500 agents, évoluait en une métropole en comptant plus de 5 000 suite aux mutualisations établies avec une quinzaine de communes membres. Des moyens et des services communs avec ces villes, de nouvelles compétences, un renforcement des territoires pour un service public plus efficient, une identité visuelle revisitée : le changement fut de taille.

Désormais pôle urbain majeur, attractif et dynamique, Bordeaux Métropole se hisse au rang des grands centres européens. En janvier 2015, elle accueille ainsi les 16^e Assises de l'Énergie à l'occasion desquelles l'Appel de Bordeaux est lancé, preuve que les territoires sont plus que jamais actifs et mobilisés pour lutter contre le changement climatique. Elle obtient d'ailleurs un CUBE d'or pour ses actions en matière d'économies d'énergie.

Plusieurs événements sportifs d'ampleur jalonnent ensuite le début d'année 2015. Le premier marathon nocturne de France tout d'abord, qui aura réuni 19 500 coureurs et 1 800 bénévoles, puis les demi-finales du Top 14 au Nouveau Stade de Bordeaux fraîchement inauguré et devenu, depuis, Stade Matmut Atlantique.

Inaugurations des extensions des lignes A, B et C du tramway, début des travaux pour le tram D, mise à 2x3 voies de la rocade : 2015 aura été une année riche côté transports également.

Après l'obtention, un an auparavant, de la labellisation French Tech, Bordeaux Métropole accueille le 22^e Congrès mondial des systèmes de transports intelligents. Les voitures sans chauffeur et autres vélos à hydrogène développés par des startups locales y remportent un succès au retentissement international.

Dans le même temps, l'opération d'intérêt métropolitain « Bordeaux Aéroport » est lancée, celle d'intérêt national qu'est Euratlantique se poursuit, de même que l'Opération Campus : trois grands projets, signes forts de l'essor économique de notre agglomération. Un essor qui trouve écho dans une attractivité croissante, puisque notre territoire est aussi élu « Best European Destination 2015 » et dorénavant doté d'un Office de Tourisme métropolitain.

Dynamisme économique et touristique, renforcement des infrastructures, engagement pour une haute qualité de vie : en 2015, une métropole d'envergure européenne est bien née.

Alain Juppé

Alain Juppé
Président de Bordeaux Métropole
Maire de Bordeaux
ancien Premier ministre

*Source : INSEE – Date de référence statistique recensement de la population 2013 / population légale des communes en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015.

28 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

MOYENNE DE LA MÉTROPOLE



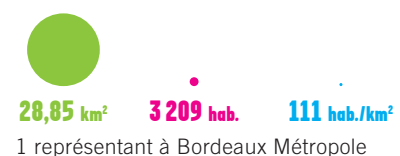
LÉGENDE



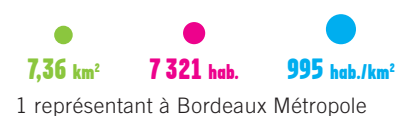
AMBARÈS-ET-LAGRAVE



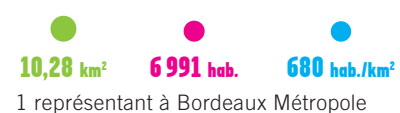
AMBÈS



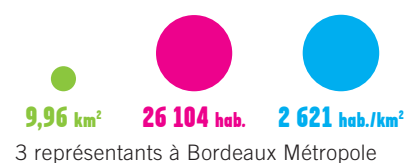
ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX



BASSENS



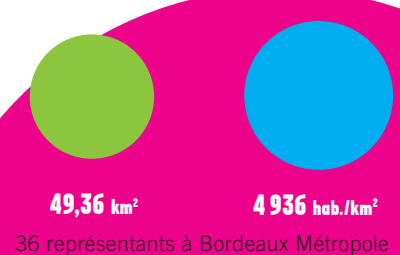
BÈGLES



BLANQUEFORT

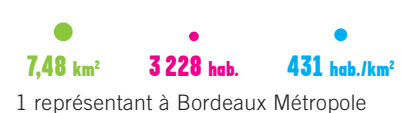


BORDEAUX

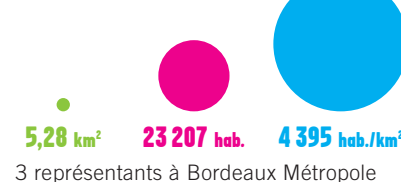


243 626 hab

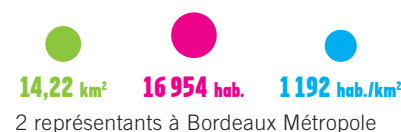
BOULIAC



LE BOUSCAT



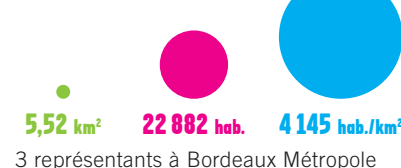
BRUGES



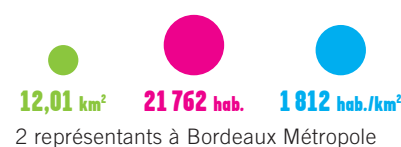
CARBON-BLANC



CENON



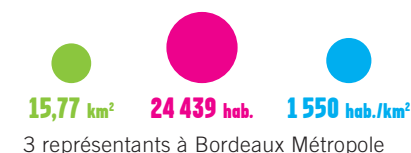
EYSINES



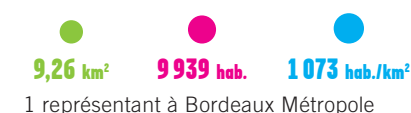
FLOIRAC



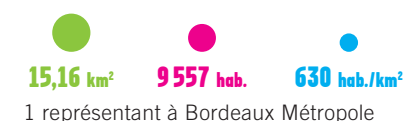
GRADIGNAN



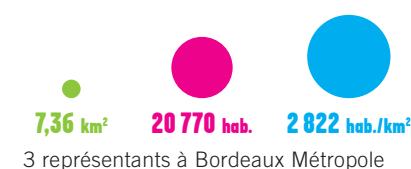
LE HAILLAN



LE TAILLAN-MÉDOC



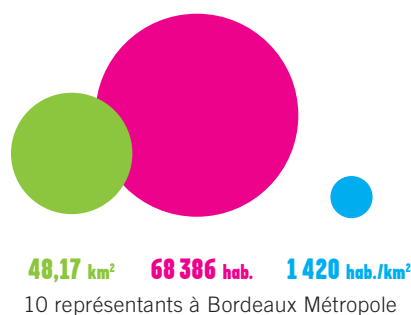
LORMONT



MARTIGNAS-SUR-JALLE



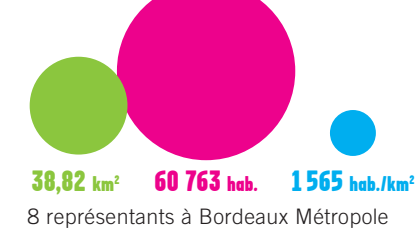
MÉRIGNAC



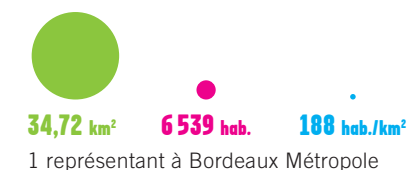
PAREMPUYRE



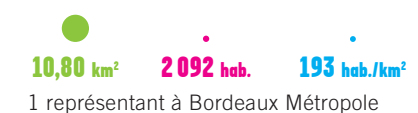
PESSAC



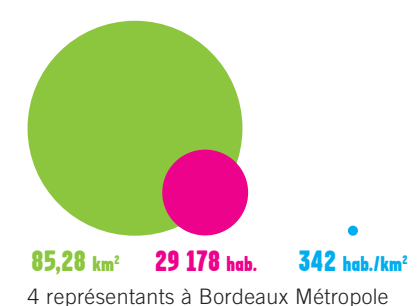
SAINT-AUBIN DE MÉDOC



SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND



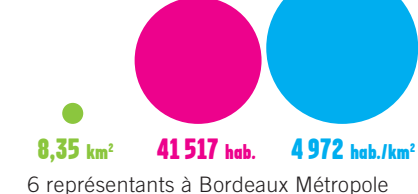
SAINT-MÉDARD-EN-JALLES



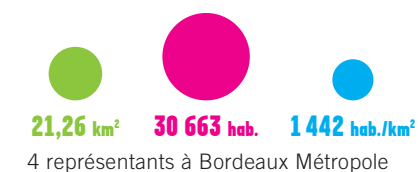
SAINT-VINCENT-DE-PAUL



TALENCE



VILLENAVE-D'ORNON



CONSEIL DE MÉTROPOLE

Au 1^{er} janvier 2015, la Communauté urbaine de Bordeaux, Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre créé en 1968, est devenue Bordeaux Métropole en application de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles).

Depuis avril 2014, Alain Juppé est Président de Bordeaux Métropole qui regroupe 28 communes et 749 000 habitants.

LE CONSEIL

Les décisions de Bordeaux Métropole sont prises par le Conseil de Métropole, organe délibérant qui réunit désormais 105 conseillers représentant les 28 communes qui la composent. Le Conseil se réunit onze fois par an en séance publique et vote les projets préalablement examinés par les commissions spécialisées et par le Bureau. Il peut déléguer une partie de ses attributions au Président et au Bureau.

LE PRÉSIDENT

Le Président est élu par les conseillers à la majorité absolue et à bulletin secret. Responsable de l'administration, il incarne l'exécutif de Bordeaux Métropole, réunit le Conseil, fixe son ordre du jour et peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

LE BUREAU

Instance d'information, de débat, d'orientation et de validation, le Bureau est piloté par le Président de Bordeaux Métropole. Il est accompagné de 20 Vice-présidents et des 11 Maires conseillers délégués, chargés d'une ou plusieurs délégations sur des compétences spécifiques.

LES COMMISSIONS

Composées de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, les commissions examinent les dossiers et préparent les décisions dans leur domaine de compétence. Leur avis est consultatif. Leur nombre et leurs attributions sont définis par le Conseil.

Chaque commission, composée de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, est chargée d'étudier et d'émettre un avis sur les affaires soumises, relevant de leur domaine de compétence.

LES GROUPES POLITIQUES

Les conseillers peuvent se constituer en groupes politiques. Le nombre d'élus pour constituer un groupe est fixé par le règlement intérieur du Conseil qui définit également les moyens dont ces groupes disposent.

COMPOSITION DU BUREAU

Année 2016

PRÉSIDENT



Alain JUPPÉ
Maire de Bordeaux
Président de Bordeaux Métropole

VICE-PRÉSIDENT(E)S



Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Mise en œuvre de la métropolisation



Alain CAZABONNE
Maire de Talence
Proximité (Relation avec les communes et contrats de développement)



Christophe DUPRAT
Maire de Saint-Aubin de Médoc
Transports et stationnement (Réseau Tbc, pôles multimodaux)



Virginie CALMELS
Adjointe au Maire de Bordeaux
Sites majeurs d'attractivité économique



Christine BOST
Maire d'Eysines
Zones d'activité de proximité, Économie Sociale et Solidaire, Commerce et artisanat



Michel LABARDIN
Maire de Gradignan
Transports de demain (Création TCSP, SDDDM)



Patrick BOBET
Maire de Bouscat
Finances



Alain DAVID
Maire de Cenon
Administration générale, Ressources humaines



Franck RAYNAL
Maire de Pessac
AggloCampus, Enseignement supérieur, Recherche et innovation



Jacques MANGON
Maire de Saint-Médard-en-Jalles
Urbanisme réglementaire (PLU 3.1 et SCoT), Stratégie foncière



Clément ROSSIGNOL-PUECH
Conseiller municipal de Bègles
Nature (55 000 ha, espaces naturels et agricoles)



Patrick PUJOL
Maire de Villenave-d'Ornon
Voirie, Domaine public, Sécurité et réglementation du domaine public



Anne-Lise JACQUET
Maire d'Artigues-près-Bordeaux
Eau et Assainissement, Risques inondations



Claude MELLIER
Conseillère municipale de Mérignac
Infrastructures routières et ferroviaires, Franchissements et raccordements



Agnès LAURENCE-VERSEPUY
Maire de Taillan-Médoc
Équipements d'intérêt métropolitain (Grande Salle de spectacles, équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain)



Michel DUCHÈNE
Conseiller municipal de Bordeaux
Grands projets d'aménagement urbains (ZAC, PAE, aménagements centre bourgs)



Brigitte TERRAZA
Maire de Bruges
Mobilité alternative, Modes doux, Covoiturage, Plan des déplacements d'entreprise



Jean TOUZEAU
Maire de Lormont
Habitat, Logement, Politique de la ville



Anne WALRYCK
Conseillère municipale de Bordeaux
Développement Durable (Agenda 21, Plan Climat, Transition énergétique, Réseau de chateaux)



Dominique ALCALA
Maire de Bouliac
Collecte, tri et traitement des déchets

CONSEILLERS(ÈRES) DÉLÉGUÉS(ES)



Michel HÉRITIÉ
Maire d'Ambarès-et-Lagrave
Soutien aux événements d'intérêt métropolitain et à la programmation culturelle dans les territoires



Kevin SUBRENAT
Maire d'Ambès
Risques technologiques et naturels



Jean-Pierre TURON
Maire de Bassens
Préservation de la ressource en eau (Ressources de substitution et préservation des nappes phréatiques)



Véronique FERREIRA
Maire de Blanquefort
Opérations d'aménagement urbain hors centres-villes



Alain TURBY
Maire de Carbon-Blanc
Métropole numérique



Jean-Jacques PUYOBRAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi du Contrat de plan État-Région



Andréa KISS
Maire du Haillan
Parcs urbains



Michel VERNEJOU
Maire de Martignas-sur-Jalle
Relations internationales et coopération décentralisée



Béatrice DE FRANÇOIS
Maire de Parempuyre
Développement de l'agriculture de proximité et des circuits courts



Josiane ZAMBON
Maire de Saint-Louis-de-Montferrand
Valorisation du fleuve

Max COLÈS
Maire de Saint-Vincent-de-Paul
Agro-alimentaire

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

Année 2016

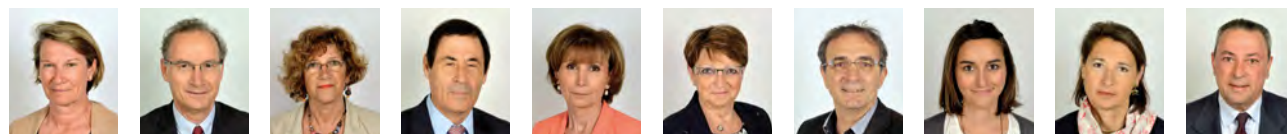
Les 105 conseillers métropolitains (Président et membres du Bureau compris) sont élus depuis le printemps 2014 au suffrage universel direct par fléchage lors des élections municipales. Le nombre de conseillers élus dépend du nombre d'habitants de chaque commune, les plus petites se voyant attribuer un siège de fait et aucune ne pouvant disposer de plus de la moitié des sièges. La durée du mandat des élus métropolitains est calquée sur celle des conseillers municipaux, à savoir 6 ans.



Emmanuelle AJON Bordeaux
Erick AOUIZERATE Bordeaux
Léna BEAULIEU Mérignac
Maribel BERNARD Bordeaux
Odile BLEIN Ambarès-et-Lagrave
Jean-Jacques BONNIN Talence
Isabelle BOUDINEAU Bègles
Guillaume BOURROUILH-PARÈGE Bruges
Jacques BOUTEYRE St-Médard-en-Jalles
Marie-Christine BOUTHEAU Cenon



Jean-Pierre GUYOMARCH Bordeaux
Daniel HICKEL Gradignan
Pierre HURMIC Bordeaux
Dominique IRIART Talence
Martine JARDINÉ Villenave-d'Ornon
Franck JOANDET Bègles
Bernard JUNCA Le Bouscat
Conchita LACUEY Floirac
Frédérique LAPLACE St-Médard-en-Jalles
Bernard LE ROUX Mérignac



Anne BRÉZILLON Bordeaux
Nicolas BRUGÈRE Bordeaux
Sylvie CASSOU-SCHOTTE Mérignac
Didier CAZABONNE Bordeaux
Anne-Marie CAZALET Bordeaux
Chantal CHABBAT Talence
Gérard CHAUSSET Mérignac
Solène CHAZAL Bordeaux
Brigitte COLLET Bordeaux
Jacques COLOMBIER Bordeaux



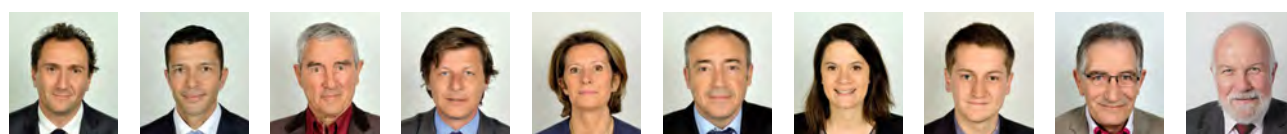
Anne-Marie LEMAIRE Villenave-d'Ornon
Pierre LOTHAIRE Bordeaux
Zeineb LOUNICI Pessac
Émilie MACERON-CAZENAIVE Le Bouscat
Éric MARTIN Pessac
Thierry MILLET Mérignac
Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM Le Bouscat
Jacques PADIE Blanquefort
Christine PEYRE Mérignac
Arielle PIAZZA Bordeaux



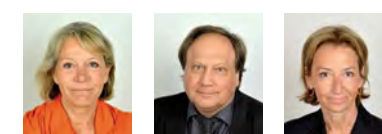
Emmanuelle CUNY Bordeaux
Jean-Louis DAVID Bordeaux
Yohan DAVID Bordeaux
Nathalie DELATRE Bordeaux
Michèle DELAUNAY Bordeaux
Stéphan DELAUX Bordeaux
Arnaud DELLU Talence
Laurence DESSERTINE Bordeaux
Gérard DUBOS Pessac
Michèle FAORO Lormont



Michel POIGNONEC Villenave-d'Ornon
Dominique POUSTYNNIKOFF Pessac
Benoît RAUTUREAU Pessac
Marie RÉCALDE Mérignac
Fabien ROBERT Bordeaux
Karine ROUX-LABAT Gradignan
Alain SILVESTRE Bordeaux
Gladys THIEBAULT Pessac
Anne-Marie TOURNEPICHE Pessac
Serge TOURNERIE Eysines



Vincent FELTESSE Bordeaux
Marik FETOUH Bordeaux
Jean-Claude FEUGAS Lormont
Nicolas FLORIAN Bordeaux
Florence FORZY-RAFFARD Bordeaux
Philippe FRAILE MARTIN Bordeaux
Magali FRONZES Bordeaux
Guillaume GARRIGUES Talence
Max GUICHARD Cenon
Jacques GUICHOUX Saint-Médard-en-Jalles



Elizabeth TOUTON Bordeaux
Thierry TRIJOLET Mérignac
Marie-Hélène VILLANOVE Bordeaux

2015, ANNÉE DE NAISSANCE !

Grande année, puisqu'inaugurale, 2015 a vu la naissance officielle de Bordeaux Métropole. Hyperactive, hautement stimulée, la nouvelle née a multiplié, dans ses premiers mois, les nouvelles acquisitions de compétences. La mutualisation des services et les relations renouvelées avec les communes se sont progressivement mises en place tandis que se poursuivait l'allégeance aux grandes priorités du projet de mandature. L'amélioration des conditions de logement pour tous, le développement économique, la desserte et le maillage du territoire, la lutte contre l'étalement urbain, la protection et

la valorisation de l'environnement ou le soutien au développement durable et aux initiatives sociales et solidaires ont guidé les interventions de la Métropole tout au long de l'année, dans l'exercice ordinaire de ses compétences comme dans la gestion de ses nombreux grands projets engagés : 3^e phase du tramway, extension de la gare Saint-Jean, aménagement des secteurs Brazza et Garonne Eiffel, Cité Numérique, grande salle de spectacle, 50 000 logements, Bordeaux Aéroport, La Cité du Vin, Nouveau Stade, pont Jean-Jacques-Bosc et autre Euratlantique.

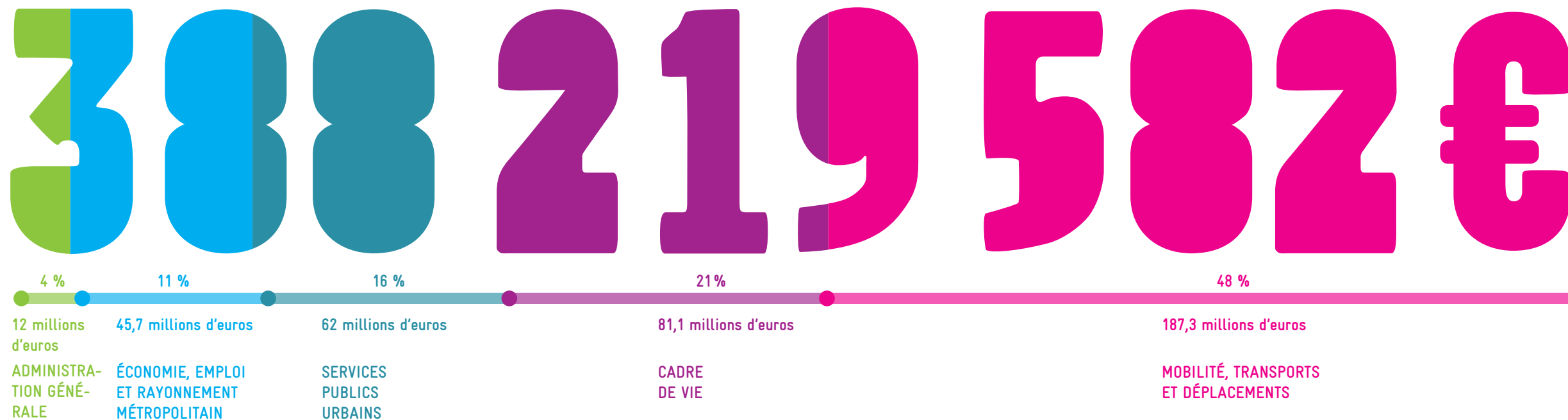


REPÈRES

INVESTISSEMENTS 2015

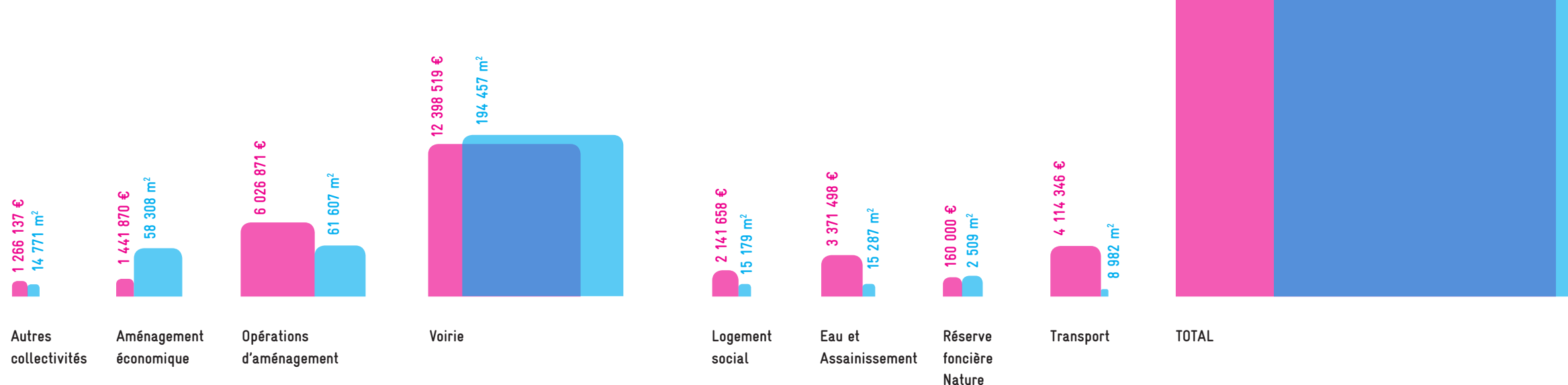
L'année 2015, première année d'existence de Bordeaux Métropole, est une année de transformation, qui voit la nouvelle Métropole se construire, étendre ses compétences, mettre en place un schéma de mutualisation et redéfinir son organisation autour de services communs mutualisés et territorialisés.

PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS



DYNAMIQUE FONCIÈRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ




371 100 m² ont été acquis en 2015 contre 790 986 m² en 2014. Les dépenses d'acquisition ont corrélativement diminué (30,92 M€ contre 40,95 M€ en 2014).

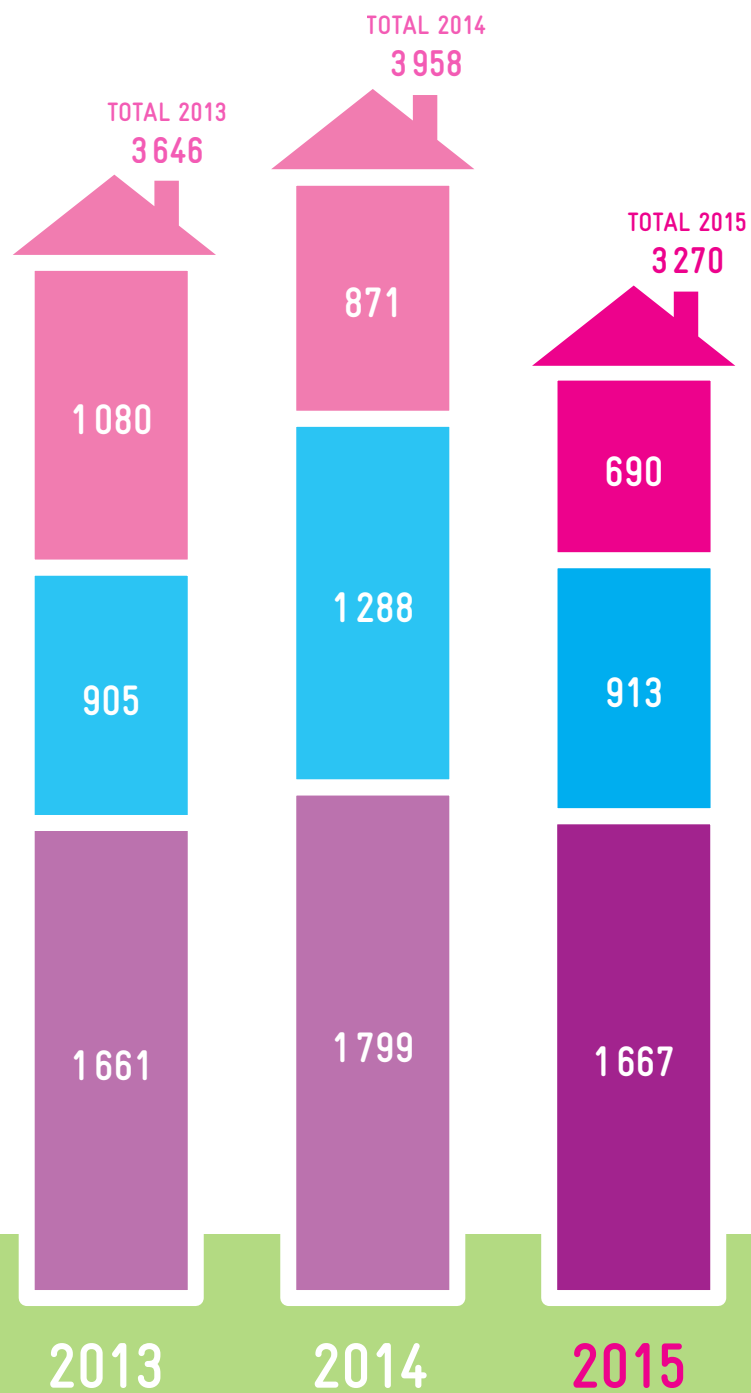


AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT

LA DYNAMIQUE DU LOCATIF SOCIAL

En léger recul par rapport à 2014, les chiffres de 2015 sont cohérents avec les objectifs fixés au Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans sa version arrêtée en juillet 2015. Les années 2013 et 2014 ont été des années exceptionnelles et supérieures aux objectifs qui ont contribué au financement d'importantes structures. Les agréments 2015 sont concentrés à plus de 75 % sur des communes déficitaires, ce qui constitue un motif fort de satisfaction pour la Métropole.

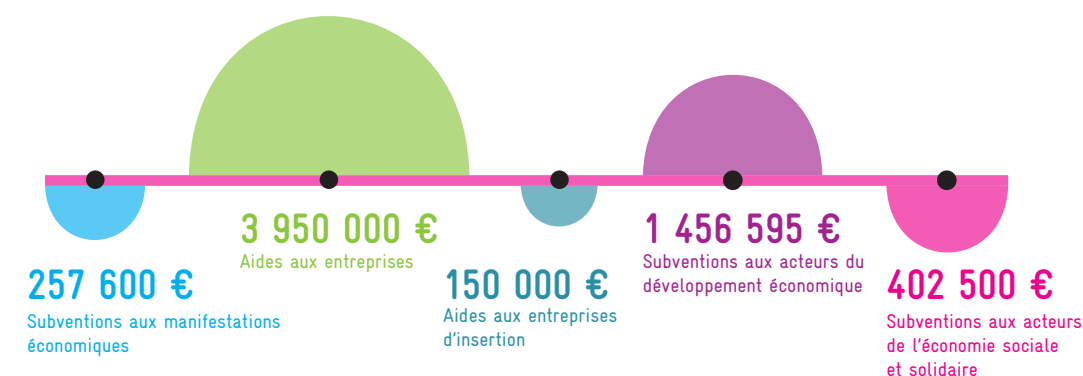
-  Logement PLS (Prêt locatif social)
-  PLAI (Prêts locatif aidé d'insertion)
-  PLUS (Prêts locatif à usage social)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

INVESTISSEMENTS : FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS PÉRENNES

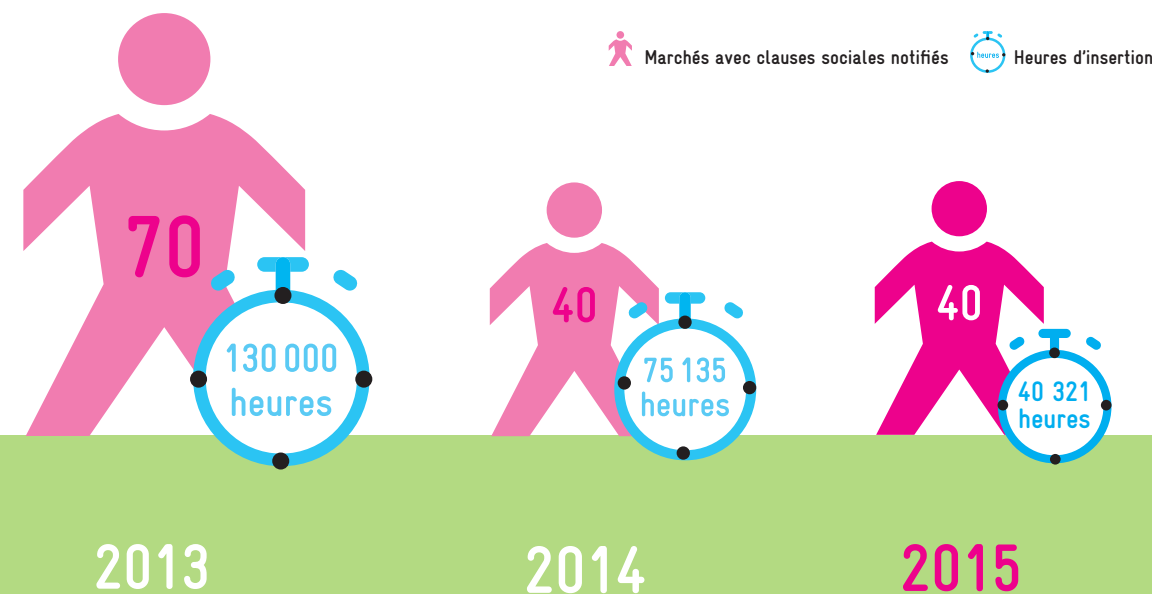
Bordeaux Métropole apporte son soutien aux entreprises, associations et acteurs économiques pour favoriser la création d'emplois et la dynamique du territoire.



CLAUSES SOCIALES : L'INSERTION AU CŒUR DES MARCHÉS PUBLICS

Engagée dans une démarche d'achat exemplaire, Bordeaux Métropole a notifié aux entreprises 40 marchés incluant des clauses sociales, pour 40 321 heures d'insertion en 2015.

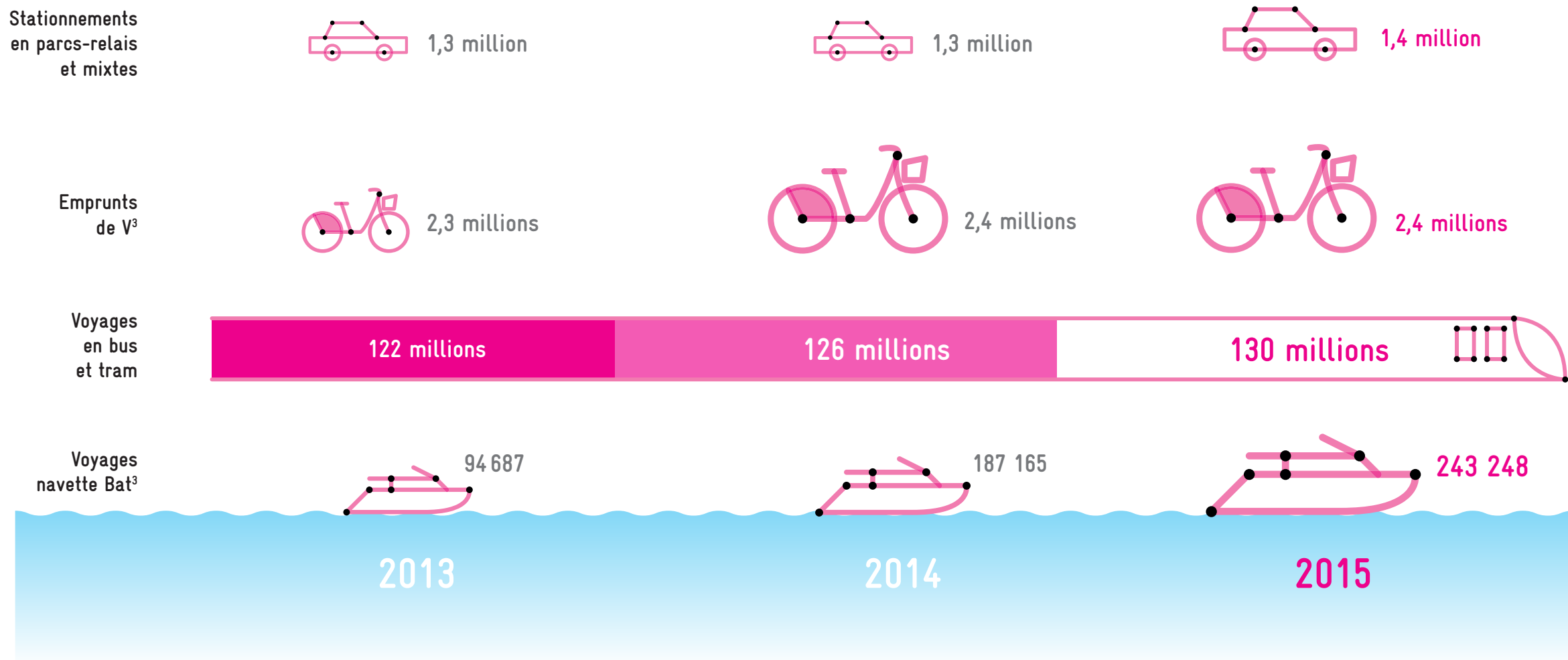
134 personnes éloignées de l'emploi ont bénéficié en 2015 de ce dispositif et 62 % sont sorties avec un contrat ou une formation.



DÉPLACEMENTS

RÉSEAU TBC : TOUJOURS EN PROGRÈS

En 2015, le réseau Tbc a enregistré plus de 130 millions de voyages, soit une hausse de près de 4 %. Les V³ ont connu une légère augmentation de 0,3 % par rapport à 2014. C'est le service des navettes fluviales, Bat³, qui a marqué la plus forte progression avec plus de 243 000 voyages contre 187 165 en 2014, soit une hausse de + 30 %. Les parcs-relais ont, quant à eux, connu une évolution de + 3 % par rapport à l'année précédente.

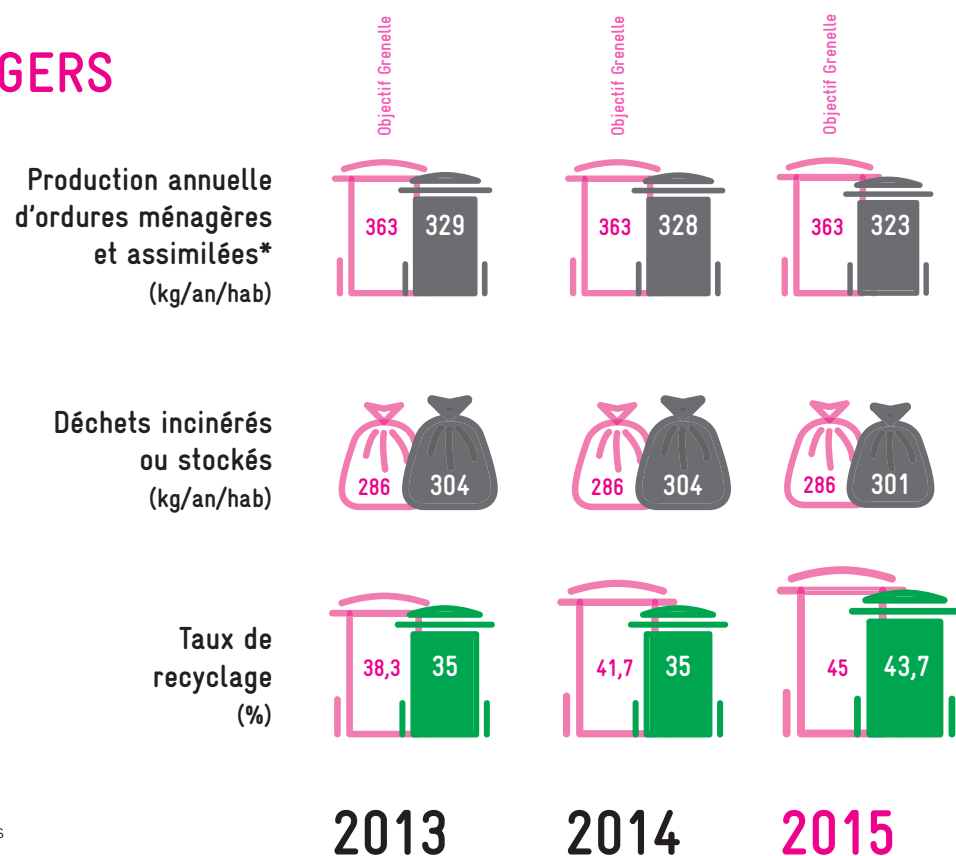


DÉCHETS MÉNAGERS

OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2015, 398 254 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées et traitées, en porte à porte ou dans les centres de recyclage, grâce à l'intervention de 931 agents de Bordeaux Métropole et des délégataires. Ces ordures ménagères ont été valorisées à 91 % sous forme de réutilisation directe de la matière ou de valorisation énergétique dans le cadre de la poursuite des objectifs du Grenelle de l'environnement.

* Ordures ménagères et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectées avec les ordures ménagères



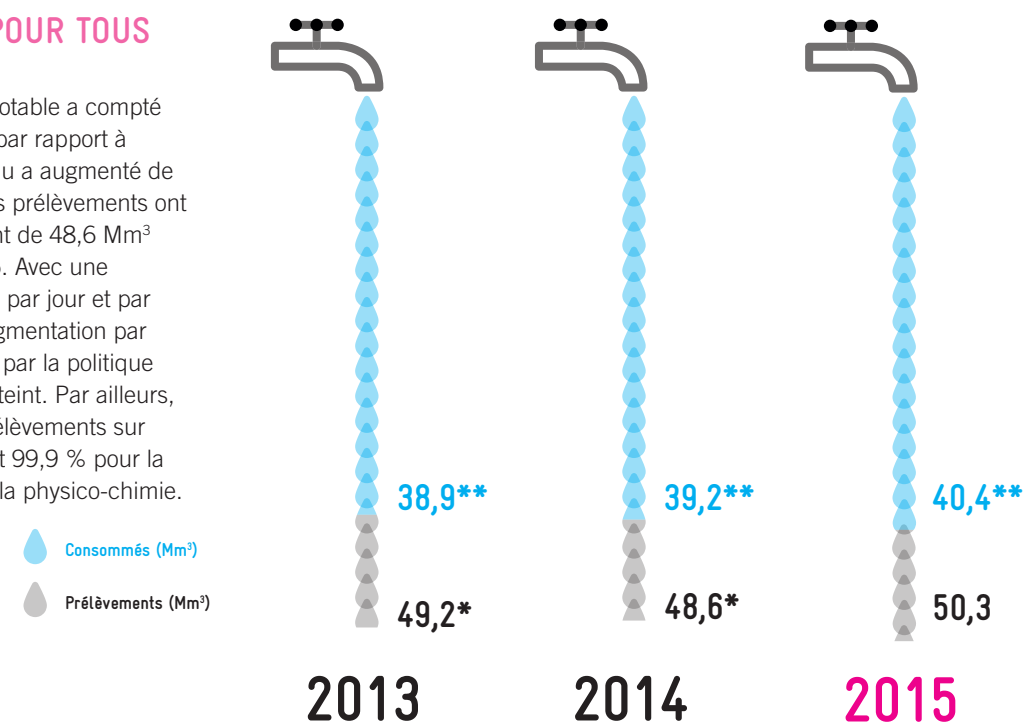
EAU POTABLE

QUALITÉ ET ACCÈS POUR TOUS

En 2015, le service de l'eau potable a compté 261 823 abonnés (+ 1,35 % par rapport à 2014). La consommation d'eau a augmenté de 2,5 % par rapport à 2014. Les prélèvements ont quant à eux augmenté passant de 48,6 Mm³ en 2014 à 50,2 Mm³ en 2015. Avec une consommation de 153,9 litres par jour et par habitant (niveau en légère augmentation par rapport à 2014), l'objectif fixé par la politique de l'eau (161 L/j/hab) a été atteint. Par ailleurs, les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées ont atteint 99,9 % pour la microbiologie et 99,8 % pour la physico-chimie.

* Hors volumes prélevés et reversés au milieu naturel suite à la pollution de la ressource de Thil et Gamarde correspondant à 5,3 Mm³.

** avec la commune de Bouliac



GRANDS PROJETS 2015

3^e PHASE DU TRAMWAY

De nombreuses extensions de lignes ont vu le jour en 2015. Poursuite également des projets de ligne D et d'extension de la ligne C vers Blanquefort (tram-train).

GARE SAINT-JEAN

En 2017, Bordeaux sera à 2h de Paris. Les travaux d'extension de la gare se poursuivent en 2015 (création d'un nouveau bâtiment voyageurs, d'un dépose-minute, de parcs de stationnement...)

BRAZZA

Urbanisme négocié, logements audacieux adaptés aux ressources de chacun, part importante laissée aux activités économiques et à l'artisanat... Brazza, situé au débouché du pont Jacques-Chaban-Delmas, occupera une place singulière sur la métropole.

CITÉ NUMÉRIQUE

Après la labellisation French Tech en 2014, le pôle d'excellence numérique continue son envol. Conçue comme un laboratoire de projets économiques, culturels et éducatifs, la Cité Numérique a vocation à devenir un accélérateur d'innovations.

GRANDE SALLE DE SPECTACLE

2015 marque l'obtention du permis de construire pour la future grande salle de spectacle. Les travaux démarreront début 2016 pour une livraison fin 2017. D'une capacité de 2 500 à 11 000 places, cet équipement métropolitain accueillera des événements musicaux et sportifs.

BORDEAUX AÉROPORT

Feu vert à l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux-Aéroport dont l'objectif est la création de 10 000 emplois à l'horizon 2030.

BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Lancement du projet de Bus à haut niveau de service (BHNS) entre Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc pour une mise en service en 2019.

PONT JEAN-JACQUES-BOSC

Conçu par l'agence OMA Clément Blanchet - Rem Koolhaas, le pont J-J-Bosc permettra de boucler les boulevards au sud de Bordeaux en 2020. Après les études d'avant-projet menées en 2015, l'enquête publique sera ouverte courant 2016.

OPÉRATION EURATLANTIQUE

Reconnue Opération d'Intérêt National (OIN), l'opération Euratlantique se poursuit : la **ZAC Bordeaux Saint-Jean Belcier** prévoit la création d'un centre d'affaires d'envergure européenne mais aussi de logements, équipements publics, commerces... Le projet **Garonne-Eiffel** accueillera, quant à lui, près de 7 500 nouveaux logements, de nouveaux parcs, un centre d'affaires...

OPÉRATION CAMPUS

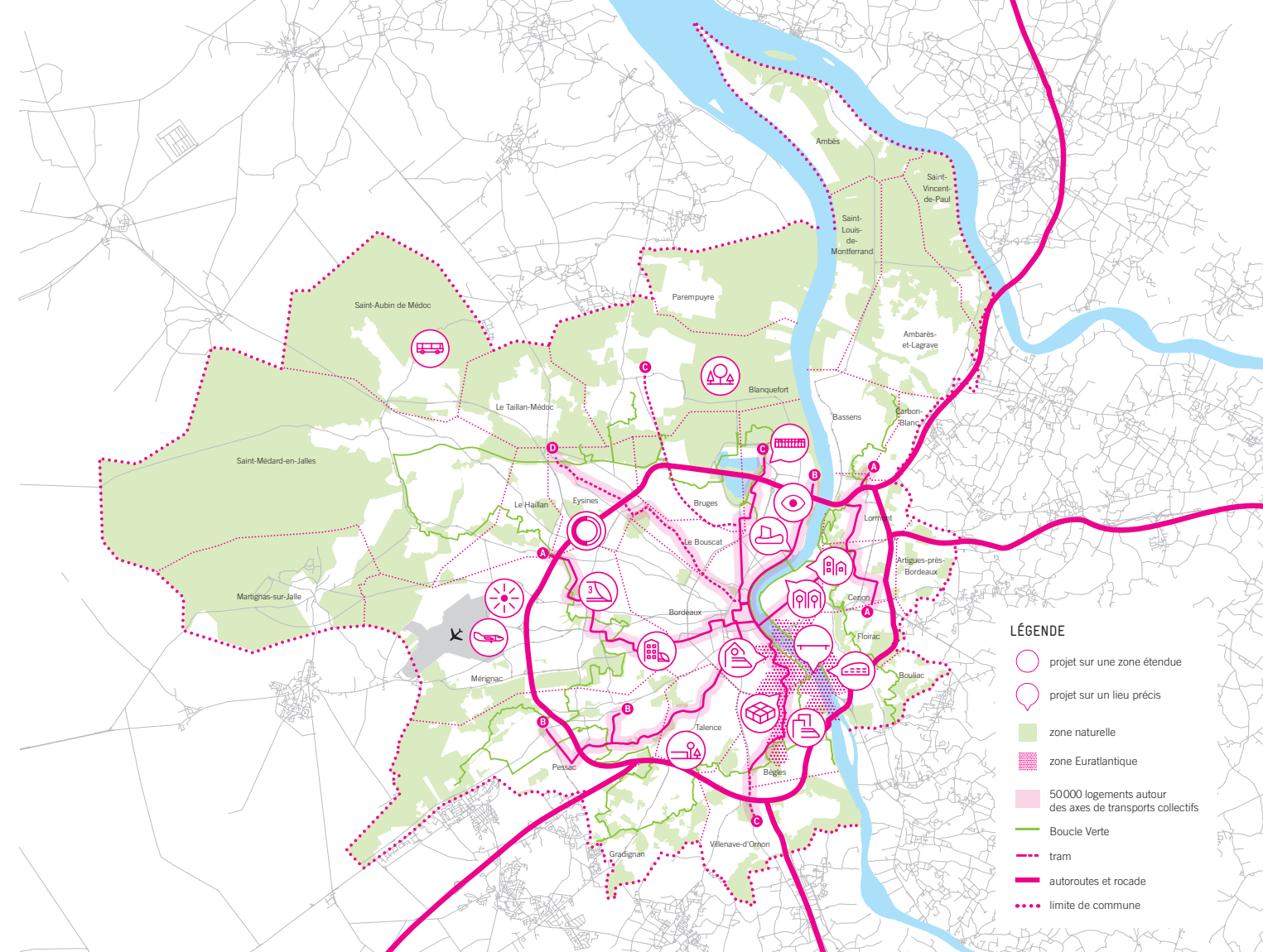
Un campus de 260 ha entre Pessac, Talence, Gradignan et Bordeaux. Objectifs à l'horizon 2020 : requalifier 445 000 m² de bâtiments universitaires, implanter des laboratoires de recherche de portée internationale, aménager des espaces publics et créer des pôles de vie étudiants.

QUARTIER BASTIDE-NIEL

Éco-quartier innovant, notamment en matière d'économies d'énergie, le projet prévoit la création de 3 200 à 3 400 nouveaux logements et équipements publics de proximité.

ROCADE OUEST

Les aménagements se poursuivent en 2015 avec la mise à 2 x 3 voies de la rocade entre Gradignan et Mérignac.



LÉGENDE

- projet sur une zone étendue
- projet sur un lieu précis
- zone naturelle
- zone Euratlantique
- 50 000 logements autour des axes de transports collectifs
- Boucle Verte
- - - tram
- autoroutes et rocade
- ... limite de commune

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET PARCS D'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINS

Innovation technologique, filières vertes, chimie, santé... Bordeaux Métropole défend ses filières d'excellence, soutient les pôles de compétitivité et développe des parcs d'excellence métropolitains : Aéroparc, Bioparc, Écoparc, Cité de la photonique...

55 000 HECTARES POUR LA NATURE

Projet d'envergure qui vise à rendre la nature plus visible et plus présente sur l'ensemble de l'agglomération.

COMMANDE PUBLIQUE ARTISTIQUE

En 2015, le programme de commande publique artistique se poursuit avec l'inauguration de l'œuvre de Pascal Convert *Commence alors la grande lumière du Sud-ouest* et la réalisation de la fiction cinématographique de Simohammed Fettaka *Une vie mineure*.

50 000 LOGEMENTS

Développer une offre de logements accessibles financièrement, à proximité des transports en commun et de grande qualité. 2015 amorce la phase opérationnelle du projet avec l'aménagement des premiers îlots témoins (Bassens, Pessac).

NOUVEAU STADE

Inauguré en mai 2015 pour les demi-finales du Top 14, le Nouveau stade, désormais baptisé Matmut Atlantique, se prépare à accueillir l'Euro 2016 en juin (42 115 places).

LA CITÉ DU VIN

Nouveau site de loisir culturel consacré au vin dans toute son universalité, La Cité du Vin ouvrira ses portes en juin 2016.

Inciter les entreprises à s'ancrer sur le territoire métropolitain, encourager le dynamisme des filières stratégiques, doter la Métropole des outils et infrastructures conformes à son ambition affirmée, faciliter la recherche et l'enseignement supérieur, soutenir à la fois les initiatives novatrices et les projets vertueux... Telles ont été en 2015 les priorités de Bordeaux Métropole en matière d'économie et d'emploi, exprimées à toutes les échelles : des simples subventions aux opérations d'intérêt métropolitain ou national.

FAITS MARQUANTS

● JANVIER

● Les élus de Bordeaux Métropole actent l'octroi d'une subvention de 2 M€ à la société allemande Getrag Ford Transmission, qui a décidé d'installer à Blanquefort la production d'une nouvelle génération de boîtes de transmission manuelles.

● MARS

● Bordeaux Métropole participe au MIPIM (Salon international de l'immobilier).

● MAI

● La Métropole s'inscrit dans la Fête de l'Europe et propose cafés linguistiques et balades découvertes...

● JUIN

● Lancement des initiatives après la labellisation French Tech de Bordeaux Métropole.

● JUILLET

● Bordeaux Métropole accueille une importante délégation mexicaine de l'État du Guanajuato et de la Zone Métropolitaine de Léon et signe à cette occasion le 2^e accord de coopération 2015-2019.

● SEPTEMBRE

● Le comité de suivi de Ford Aquitaine Industries se réunit avec l'ensemble des collectivités (Région, Département, Bordeaux Métropole et Ville de Blanquefort).

● Le feu vert est donné à l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Aéroport.

● OCTOBRE

● Bordeaux Métropole renforce ses échanges avec l'Inde par la signature d'un accord cadre avec l'État du Telangana pour une durée de 5 ans.

● L'écosystème entrepreneurial et numérique fête le « one year » French Tech à Bordeaux.

● NOVEMBRE

● Bordeaux Métropole met l'économie sociale et solidaire à l'honneur pendant le mois de l'ESS et remet son prix Coup de cœur.

● La Métropole bordelaise arrive en tête du palmarès annuel des entreprises où il fait bon travailler établi par l'Institut Great Place to Work®.

● DÉCEMBRE

● Bordeaux Métropole vote une aide à la construction d'un nouvel abattoir à Bègles, suite à la fermeture de celui de Bordeaux en 2011.

UN DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE AUTOUR DE BORDEAUX AÉROPORT

Bordeaux Métropole a donné en septembre 2015 son feu vert à l'**Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Aéroport**. Cette décision illustre l'ambition forte de la Métropole pour un territoire dynamique poussé par le regroupement des établissements Thalès ou la récente implantation de Dassault Falcon Services. L'opération vise à élaborer un projet d'aménagement et de développement à la hauteur de la dimension stratégique de ce grand pôle d'activités métropolitain encore appelé à s'étendre. Le projet de développement devrait se décliner sur 15 à 20 ans et intégrer : une stratégie d'aménagement (accompagnement des entreprises, développement urbain, infrastructures de desserte et de communication, valorisation du patrimoine environnemental...); un programme d'équipements publics et d'aménagement en phase avec les développements urbains et immobiliers ; une offre immobilière et de terrains aménagés coordonnée, ainsi qu'une action foncière d'anticipation ; une restructuration de l'offre de services de mobilité sur un territoire par où transitent environ 230 000 véhicules par jour ; et bien sûr des exigences de préservation de l'environnement. Un comité de projet réunissant les maires des communes concernées et les élus de Bordeaux Métropole, et un comité stratégique rassemblant les mêmes élus, plus différents acteurs économiques et institutionnels, dont les représentants de Bordeaux Technowest et de La Fab ont été instaurés pour assurer le pilotage de cette importante opération.

ANCER LES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Les élus de Bordeaux Métropole ont acté en janvier 2015 l'octroi d'une **subvention de 2 M€ à Getrag Ford Transmission**. La Métropole soutient, ce faisant, la décision de la société allemande d'ancrer la production d'une nouvelle génération de boîtes de transmission manuelles (MX 65) sur Blanquefort. L'investissement prévu de 130 M€ HT assure visibilité et longévité à l'usine. Marquant un tournant industriel et technologique, il fait de Blanquefort le site référent d'un groupe comptant quatre sites de production en Europe, employant près de 4 400 personnes et pesant 1,16 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Soucieuse de renforcer l'attractivité économique de son territoire, la Métropole a voté en février 2015 le lancement d'une concertation dédiée à la **requalification de la zone d'activités du Grand Bersol**. Ce pôle économique majeur concentre plusieurs fleurons de l'économie régionale et fournit près de 15 000 emplois, répartis sur 900 entreprises. La concertation « Grand Bersol » a pour objectif de relancer, requalifier et mettre en valeur la zone d'activité victime de dégradation des infrastructures, d'immeubles vieillissants et de marché foncier « figé ». Le projet de requalification proprement dit intègre 140 ha sur les 287 ha de l'ensemble du site situé à cheval sur les communes de Canéjan, Gradignan et Pessac, à l'intersection de la rocade et de l'autoroute A 63. Si elle répond prioritairement à un enjeu d'attractivité économique (5 000 à 10 000 emplois supplémentaires étant attendus à l'horizon 2030), la requalification intègre également des objectifs de développement durable, qu'il s'agisse de gestion hydraulique, de promotion des modes doux ou de rénovation énergétique du parc immobilier.

MODERNISER LE FRET FERROVIAIRE

Bordeaux Métropole a signé en juillet 2015 sa participation aux études préalables à la remise en état de la **ligne ferroviaire du bec d'Ambès**. Permettant d'acheminer les matières dangereuses produites sur la zone industrialo-portuaire d'Ambès, cette ligne de 15 km a atteint un niveau de vétusté élevé. En raison de son rôle économique majeur, l'État a demandé à SNCF Réseau d'étudier les différentes possibilités de la régénérer. Cette opération est inscrite au Contrat de Plan État-Région 2015 / 2020 pour un montant de 14 M€.

BOOSTER L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE LOCAL

Soutenir ses filières stratégiques telles que le numérique est demeuré une volonté forte de la Métropole bordelaise tandis que débutaient, dans le quartier Euratlantique, les travaux d'une **Cité Numérique** déjà considérée comme le bâtiment totem du secteur avant son ouverture en 2017. Labellisée « **French Tech** » en novembre 2014, Bordeaux Métropole a déployé en 2015 le panel d'outils mis à sa disposition pour jouer les accélérateurs de startups. Au bilan de l'année : fédération et animation des initiatives de

l'écosystème bordelais, accélération des bourses French Tech en partenariat avec BPI France, lancement de la commercialisation du bâtiment de la Cité Numérique, émergence de deux accélérateurs sur le territoire métropolitain (33Entrepreneurs et Héméra), accélération et encouragement des partenariats entre startups et grands groupes, aide au déploiement des startups bordelaises à l'international, mais encore lancement d'un annuaire qualifié de startups ; ouverture d'un site dédié French Tech Bordeaux ; mise en place d'un plan spécifique de rapprochement entre les étudiants et les startups du territoire ; actions de formation aux dispositifs fiscaux de l'État ou renforcement du recrutement pour le Pass French Tech.

DYNAMISER LES SITES UNIVERSITAIRES

Bordeaux Métropole a renforcé, en 2015, son soutien au dynamisme de l'enseignement supérieur et de la recherche, considéré comme un atout majeur de l'attractivité économique et du rayonnement international. À côté de l'**opération Bordeaux Campus**, vaste projet de 538 M€ estimés, enclenché en 2008 et pour lequel elle a déjà conventionné 54,6 M€, la Métropole s'est préparée à la prise de sa nouvelle compétence transférée concernant le « **soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche** ». Elle a affirmé, dans ce cadre, trois objectifs essentiels : le développement d'un campus attractif intégré à la ville ; la facilitation des rencontres entre recherche et entreprises et la diffusion des connaissances au bénéfice des compétences de la Métropole.

ENCOURAGER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Souhaitant promouvoir l'économie sociale et solidaire, encourager les projets innovants d'un point de vue économique, social, environnemental et culturel, faciliter les expérimentations reproductibles et accompagner le dynamisme et la créativité du secteur de l'ESS (économie sociale et solidaire), Bordeaux Métropole a organisé pour la septième année consécutive le prix « **Coup de cœur de l'initiative sociale et solidaire** ». Ont ainsi été primés en novembre, un projet de supermarché coopératif et participatif (association Supercoop), un système de revalorisation des déchets organiques des cafés (Les Détritvores) et des actions d'éducation à la gestion budgétaire personnelle en faveur des 16-25 ans (L'Atelier budgétaire).



ÉCONOMIE

PROMOUVOIR LA MÉTROPOLE À L'INTERNATIONAL

Bordeaux Métropole participe chaque année à la promotion de son territoire sur la scène internationale en consolidant ses **coopérations avec plusieurs métropoles** ou villes à travers le monde, et en mobilisant l'écosystème local et national. Les 5 priorités géographiques définies (état du Guanajuato / zone métropolitaine de Léon au Mexique, état du Tèlangana / Hyderabad en Inde, Afrique francophone, et Bilbao en Espagne) ont vu notamment la signature d'**accords cadres** avec les états du Tèlanga en Inde et du Guanajuato au Mexique autour du développement économique ou urbain, de la nature et l'environnement ou de l'art et la culture.

Bordeaux Métropole a accueilli 23 délégations étrangères en 2015 (332 personnes) en provenance d'Europe, d'Asie, des Amériques, d'Afrique, et du Moyen Orient ; elle s'est engagée dans des **actions de valorisation** métropolitaine (MIPIM et Congrès mondial ITS) ; elle a valorisé son savoir-faire à l'étranger avec 7 missions d'experts autour de thématiques variées (aéronautique-défense, développement durable, art dans la ville...). Elle a, enfin, assuré le suivi des projets « solidarité eau » du dispositif Oudin-Santini initié en 2013.

CHIFFRES CLÉS

+10 000

emplois à l'horizon 2030 pour l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux-Aéroport

23

délégations étrangères reçues en 2015

3,95 M€

d'aides directes aux entreprises

402 500€

de subventions aux acteurs de l'économie sociale et solidaire





Soutenir le logement social, élaborer des projets urbains et des documents cadres, capter les financements européens, construire, aménager, réhabiliter, rénover, multiplier les offres de logement pour tous en maîtrisant l'étalement urbain, prévoir et inventer la Métropole de demain... Bordeaux Métropole a continué, en 2015, à servir son ambitieux programme d'habitat et d'urbanisme. L'enjeu ? Améliorer les conditions de logement de sa population et accueillir au mieux les 230 000 habitants supplémentaires escomptés en 2030, le tout en préservant les équilibres locaux et la qualité du cadre de vie existants.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- La Métropole autorise la cession de près de 5 000 m² à Bassens qui accueillera l'un des premiers îlots témoins de l'opération « 50 000 logements ».

- Le Conseil émet un avis favorable à la création de la ZAC Garonne Eiffel.

FÉVRIER

- Le Conseil valide un plan d'action « spécial » copropriétés fragiles et dégradées construites avant 1990.

- La Métropole propose d'accompagner les bailleurs sociaux dans leur programme de réhabilitation des résidences les plus anciennes.

- Le Conseil approuve le bilan de la concertation de la ZAC des Quais à Floirac.

MARS

- Vote du règlement d'intervention sur la réhabilitation du parc public.

JUIN

- Vote du contrat de ville 2015-2020 de la Métropole, qui donnera également lieu à des conventions territoriales avec les communes.

JUILLET

- La Métropole arrête son projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) co-construit avec les 28 communes.

- Les premières Assises de la qualité urbaine se tiennent au Rocher de Palmer à Cenon.

- Lancement du débat sur les orientations du nouveau Règlement de publicité intercommunal (RIPi).

SEPTEMBRE

- Signature d'un avenant à la convention entre Aquitanis et Bordeaux Métropole sur la période 2011-2016.

- Une trentaine de biens est susceptible d'être réservée à l'accueil des réfugiés sur le territoire de la Métropole.

- Le bilan du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2007-2014 est validé.

OCTOBRE

- Organisation des 2^e Rencontres de l'Aménagement Durable.

- La Métropole obtient une enveloppe de 121 000 € du Département pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- Le dispositif prêt à taux zéro est élargi aux célibataires. 715 000 € de prêt immobilier à taux zéro ont été déclenchés depuis la création du dispositif en 2013.

DÉCEMBRE

- Lancement de la 1^{ère} opération neuve d'hébergement mixte à Bordeaux (pôle social Alfred Daney).

UNE STRATÉGIE URBAINE INTÉGRÉE

Désormais pilote de la politique de la ville et des dispositifs contractuels, Bordeaux Métropole s'est dotée en 2015 d'une stratégie urbaine intégrée qui lui permet de candidater aux fonds européens gérés par la Région Aquitaine. Les projets des 21 quartiers « Politique de la ville » recensés sur le périmètre de la Métropole sont naturellement éligibles à des **financements européens**. La stratégie urbaine, élaborée en partenariat avec les 14 communes concernées, et encadrée par un **Contrat de ville métropolitain** s'appuie sur quatre grands axes : développement de la cohésion sociale et du vivre ensemble, soutien au développement économique et à l'emploi, amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants, et réintroduction des valeurs républicaines et de la citoyenneté.

DÉVELOPPEMENT ET RÉHABILITATION DU LOGEMENT SOCIAL

L'extension et l'amélioration du logement social sont restés de fortes préoccupations de Bordeaux Métropole en 2015. Via la délégation des **aides à la pierre**, d'abord, la Métropole a continué de piloter la production de logements locatifs sociaux sur son territoire. Sur la période 2015-2017, les projections des opérateurs témoignent d'objectifs ambitieux : plus de 11 500 agréments ont été demandés sur la période, dont près de 5 750 en 2015 (pour 3 958 logements sociaux agréés en 2014).

S'il marque un léger recul par rapport à 2014, le **locatif social** reste dynamique en 2015. Après des années 2013 et 2014 exceptionnelles qui ont contribué au financement d'importantes structures, les chiffres se révèlent conformes aux objectifs fixés par le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les agréments 2015 sont dévolus à plus de 75 % à des communes déficitaires, ce qui constitue un motif fort de satisfaction pour la Métropole.

Par ailleurs, dans un but d'amélioration, Bordeaux Métropole a décidé en 2015 de favoriser la **transition énergétique** dans le parc social en accompagnant les bailleurs sociaux dans leur programme de réhabilitation des résidences les plus anciennes. Il s'agit notamment d'inciter à l'amélioration de la qualité thermique des logements via une participation de la collectivité plafonnée à 3 000 € par logement, éventuellement majorée d'une prime de 1 000 € pour les opérations les plus lourdes. Cela devrait permettre d'accompagner la réhabilitation de 350 à 500 logements par an, pour un effort global d'1 M€. Cumulé à la capacité d'intervention des bailleurs sociaux, ce dispositif d'aide concernant le parc de logements construit dans les années

1960 à 1980 devrait permettre la réhabilitation de 2 000 à 2 500 logements sociaux par an (3 à 4 % du parc concerné). À noter également le lancement en novembre 2015 de l'OPAH copropriété de La Boétie à Lormont. L'objectif est d'accompagner la requalification d'une résidence de 36 logements très dégradée.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PLU

Bordeaux Métropole a arrêté en juillet 2015 son projet de Plan Local d'Urbanisme. Lancée en 2010, la révision du PLU a ainsi franchi une nouvelle étape avec ce **projet co-construit** avec les différents partenaires concernés, dont surtout les 28 communes de la Métropole. Soumis à ces dernières, aux personnes publiques associées et à différents partenaires (autorités environnementales, notamment), le projet fera encore l'objet d'une enquête publique. Opposable fin 2016, cette nouvelle version 3.1 du PLU agrègera les questions traitées par le Plan Local d'Urbanisme, le Programme Local de l'Habitat et le Plan de Déplacements Urbains. Il innove dans la manière de mettre en œuvre les **projets d'urbanisme** sur le territoire. Marqué par trois axes forts, il aspire à stabiliser l'empreinte urbanisée en « sanctuarisant » plus de 50 % des espaces dans leur vocation naturelle, forestière et agricole ; à se donner les outils et moyens de produire plus de 7 000 nouveaux logements par an ; et à se faire, enfin, plus simple et moins normatif, dans l'idée de tendre vers un urbanisme de projets mieux partagés, s'inspirant des situations urbaines locales.

DES PROJETS URBAINS EN MARCHÉ

Les projets d'aménagement urbain ont confirmé leur dynamisme en 2015. La Métropole a, dès le mois de janvier, donné son avis favorable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Garonne Eiffel. Située plaine rive droite, en partie sur le périmètre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique, la future **ZAC Garonne Eiffel** s'étend sur 128 ha, à cheval sur Bordeaux et Floirac. Le projet prévoit la création de 966 000 m² de surface de plancher : 700 000 m² de logements, près de 150 000 m² de bureaux, 27 000 m² de locaux d'activités, 20 000 m² de commerces, 15 000 m² d'hôtels et 56 000 m² d'équipements collectifs. Il prévoit également le développement d'un important programme de rénovation des espaces publics : requalification du quai Deschamps et du quai de la Souys en boulevard urbain, réaménagement du boulevard Joliot Curie, reconfiguration de la tête de pont Saint-Jean en belvédère, aménagement des accès du passage souterrain Tregey... Un protocole cadre précise les modalités de financement des différents équipements et services de ce quartier.

En février, le Conseil de Bordeaux Métropole a par ailleurs approuvé le bilan de la concertation dédiée au projet de **ZAC des Quais à Floirac** et donné un avis favorable à la modification du projet liée à l'intégration de l'opération dans l'OIN Bordeaux Euratlantique et le projet de pont Jean-Jacques-Bosc. Parmi les évolutions notables, la révision à la hausse de la production de logements (1 600 au total, dont 240 PLUS*, 560 en accession aidée, 800 en accession libre). La réalisation de la grande salle de spectacle est également intégrée dans ce nouveau dossier, de même que l'aménagement d'un parvis et la construction d'un gymnase de près de 2 000 m².

En juillet, la Métropole a encore validé l'ouverture d'une concertation pour les projets urbains des secteurs **Chemin Long / Mérignac Soleil à Mérignac et Chappement à**

Pessac. Issu de la démarche « 50 000 logements », le projet d'aménagement mérignacais s'inscrit dans une dynamique de renouvellement urbain et de densification, dans le contexte du prolongement d'un Transport en Commun en Site Propre vers l'aéroport (TCSP).

Le Conseil de Bordeaux Métropole a enfin acté, en septembre, la création de la ZAC route de Toulouse, à cheval sur les communes de Bègles et Villenave-d'Ornon (1 300 logements et 8 300 m² de commerces et activités). Il a validé la création de la ZAC Carès Cantinolle à Eysines qui s'inscrit dans la démarche « 50 000 logements » (750 logements et 3 000 m² de commerces et activités). Il a enfin approuvé la création d'un périmètre de prise en considération à l'échelle du **centre d'Artigues-près-Bordeaux**.

*PLUS : Prêt locatif à usage social





CHIFFRES CLÉS

600 000€

par an pour le plan d'action
« spécial » copropriétés fragiles
et dégradées construites avant 1990.

3 270

logements sociaux agréés en 2015.

371 000 m²

de foncier acquis en 2015.

FAITS MARQUANTS



Sensible dans le contexte d'expansion auquel aspire la Métropole, la gestion des déplacements s'est illustrée en 2015 par un programme ambitieux d'actions en faveur de toutes les mobilités. Progressant au même rythme que ces dernières années, la fréquentation du réseau de transport en commun a pour la première fois dépassé les 130 millions de voyages en 2015. Si elle veut honorer les objectifs de son Plan Climat, Bordeaux Métropole devra augmenter de 30 % les voyages quotidiens en transports collectifs (tram et bus) d'ici à 2025, pour atteindre 415 000 voyages par jour. Tout en continuant de porter l'amélioration et l'extension de son réseau et de ses infrastructures, la Métropole a préparé en 2015 une véritable stratégie globale des mobilités dans l'esprit du Grenelle des mobilités.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Extension des lignes A et C en direction d'Eysines-Le Haillan et Bordeaux-Lac.

FÉVRIER

- Signature de la charte des mobilités en faveur d'une mobilité fluide, raisonnée et régulée.

MARS

- Prolongement de la ligne C du tramway jusqu'à la station Lycée Vaclav Havel à Bègles.

- Lancement de la concertation « Desserte aéroport ».

MAI

- Inauguration des nouvelles navettes électriques du réseau Tbc dans le centre de Bordeaux.

JUIN

- Bouclage des études d'avant-projet du pont Jean-Jacques Bosc.

- Lancement de la concertation pour une ligne à haut niveau de service entre Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc.

- Prolongement de la ligne B jusqu'à la station France Alouette à Pessac.

JUILLET

- Jugement d'appel favorable à la Déclaration d'Utilité Publique de la ligne D du tramway et de l'extension de la ligne C vers Blanquefort (ancien tram-train du Médoc) par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

- Démarrage des travaux de requalification de la rue Lucien Faure.

- Mise à 2 x 3 voies de la rocade entre les échangeurs 13 et 15.

SEPTEMBRE

- Mise en place des terminus partiels du tramway.

- Le bilan de la concertation préalable à la requalification de la place Gambetta à Bordeaux est approuvé.

OCTOBRE

- Bordeaux Métropole accueille le 22^e Congrès mondial des systèmes et services de transports intelligents (ITS).

- Bordeaux Métropole lance une application mobile « Bordeaux Métro Vélo » pour faciliter la pratique du vélo.

NOVEMBRE

- Validation des grands axes du Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM) pour une stratégie globale de mobilité.

- Premières réunions publiques de présentation des travaux de la ligne D du tramway.

UNE STRATÉGIE POUR LA MOBILITÉ

Bordeaux Métropole a travaillé tout au long de 2015 à l'élaboration du **Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM)** prévu pour être voté en janvier 2016. Son double objectif stratégique : poursuivre le développement d'un réseau de lignes de transport en commun à très haute efficacité en évitant le passage systématique par le centre-ville de Bordeaux et améliorer encore le maillage du territoire. Pour ce faire, le Schéma directeur prévoit une nouvelle **extension du réseau de tramway** via notamment la ligne D (dont le prolongement vers Saint-Médard-en-Jalles est à l'étude). 2015 a également amorcé plusieurs réflexions sur la mobilité de demain : lancement des concertations sur l'amélioration de la **desserte de la zone aéroportuaire de Bordeaux-Mérignac** et sur la ligne à haut niveau de service entre Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc, réflexions sur une liaison Bassens-Campus ainsi que sur une ligne Gradignan-Talence-Bordeaux-Cenon par les boulevards et une liaison entre les ponts Jacques-Chaban-Delmas et Jean-Jacques-Bosc. Serait enfin à l'étude dans le SDODM, une ligne de bus ceinturant l'agglomération au-delà de la rocade. La Métropole collabore d'autre part avec la Région pour améliorer la desserte de son territoire grâce au réseau ferroviaire (voie ferrée de ceinture, desserte de la rive droite, liaison vers Arcachon). En complément de ce schéma directeur, la Métropole prévoit de mettre en place un **plan d'action global** visant à agir sur toute la palette des déplacements sur son territoire : renforcement de l'efficacité des transports en commun, achèvement de la mise à 2 x 3 voies de la rocade, suppression de carrefours à feux, promotion du covoiturage, de l'autopartage, des déplacements électriques, de la marche à pied et du vélo, coordination de la politique de stationnement avec l'ensemble des communes.

RÉSEAU EN VOIE D'EXTENSION

Conformément aux prévisions de sa 3^e phase, le réseau du tramway a continué à s'étendre en 2015. Inaugurée en mars, l'extension de la **ligne C jusqu'à Bègles Terre Sud** a ajouté 3,7 km et 6 nouvelles stations entre Bègles Terres-Neuves et Bègles Terre-Sud, deux secteurs en plein renouveau urbain. L'extension de la **ligne B vers Pessac Alouette** a été mise en service en juin : 3,5 km supplémentaires et 5 nouvelles stations. L'année 2015 a, par ailleurs, été une année forte pour la **ligne D** puisque, le 21 juillet, la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a réhabilité l'utilité publique -annulée par le Tribunal Administratif en 2014- de la ligne D et de l'extension de la ligne C vers Blanquefort (ancien tram-train du Médoc). Une première série de réunions publiques a eu lieu en novembre pour présenter les grandes étapes du

chantier. La mise en service de la ligne D (9,8 km entre la place des Quinconces à Bordeaux et le lieu-dit Cantinolle à Eysines) est prévue à l'horizon 2019.

La décision de justice a relancé également les travaux d'**extension de la ligne C du tramway vers Blanquefort** (anciennement nommé « tram-train du Médoc ») pour une mise en service prévue fin 2016. Une convention avec la SNCF prévoit le financement (2,8 M€ HT) des études et des travaux d'adaptation des passages à niveaux de la ligne ferroviaire Bordeaux-Pointe de Grave.

En parallèle à ce programme d'extension, la Métropole a également œuvré à l'amélioration des fréquences de passage sur les tronçons de ligne les plus fréquentés du tramway via la multiplication des **terminus partiels** désormais au nombre de six sur le réseau.

BUS À LA POINTE

Tout en tenant ses engagements de libérer la place Gambetta en allégeant de 40 % l'occupation des bus via la mise en service du **terminus République**, la Métropole a poursuivi, en 2015 sa voie vers la modernisation des trajets en bus. Dotée de 25 nouveaux **bus au Gaz Naturel équipés de racks** pour les bagages, une nouvelle ligne (Lianes 1+) a amélioré la liaison entre la gare Saint-Jean et l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. En parallèle, les **navettes électriques** en circulation dans le centre-ville ont été renouvelées. Pouvant atteindre 40 km/h, elles ont une autonomie d'environ 140 km et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV) a par ailleurs continué à être déployé avec la pose de la 150^e borne d'information voyageurs en 2015.

Le Conseil de Bordeaux Métropole a enfin lancé en 2015 la concertation pour une ligne de **Bus à haut niveau de service** (BHNS) Bordeaux-Saint-Aubin de Médoc. Cette future ligne de transports en commun, dont la mise en service est prévue à l'horizon 2019, doit permettre de desservir Caudéran, Eysines, Le Haillan, Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles et Saint-Aubin de Médoc pour un coût prévisionnel d'investissement d'environ 100 M€. Le BHNS se distingue du bus classique par ses infrastructures (plateformes de circulation réservées, priorité aux feux...), son matériel (grande capacité de transport, meilleur confort...), sa fréquence de circulation élevée et son coût moindre (5 fois moins cher que le tramway).

CÔTÉ AUTOS

Faciliter la circulation automobile tout en incitant à l'usage des modes alternatifs a été l'un des objectifs de la Métropole en 2015. Sur le plan des infrastructures, l'année a été marquée par la **mise à 2 x 3 voies de la rocade** entre les

échangeurs 13 et 15 à Pessac, puis jusqu'à l'échangeur 12 à Mérignac. Montant total du chantier : 37 M€ (dont 75 % de l'État et 25 % de Bordeaux Métropole, soit plus de 9 M€). La Métropole s'est, en outre, engagée dans une **réduction des carrefours à feux** sur son territoire via une étude au cas par cas des 930 carrefours à feux existants.

Dans le cadre de la métropolisation, Bordeaux Métropole s'est, par ailleurs, vu transférer la gestion de trois **parcs de stationnement** bordelais (allées de Chartres, cours Victor Hugo et cours Alsace-Lorraine).

INTERMODALITÉ ET MODES DOUX

Parcs-relais, pôles d'échange... La Métropole a de nouveau enregistré, en 2015 une augmentation importante de l'offre de **stationnement en parc-relais** avec la mise en œuvre de la 3^e phase du tramway et l'ouverture de 4 nouveaux parcs-relais : + 17 %, pour un nouveau total

de 5 355 places. Malgré cela, 7 des 18 parcs-relais de la Métropole se révèlent régulièrement saturés. Soucieuse de promouvoir l'intermodalité, Bordeaux Métropole a par ailleurs acté en septembre une concertation sur l'aménagement du **pôle d'échange** de Pessac Alouette. La Métropole a également poursuivi en 2015 son soutien à la mobilité alternative : développement de l'**autopartage** sur le territoire via son aide aux services BlueCub et Citiz. Bordeaux Métropole vise l'objectif de 40 % de déplacements en modes doux à l'horizon 2020 : 25 % grâce à la **marche à pied** et 15 % à **vélo**. En 2015, 11 nouvelles stations V³ (vélos en libre service) ont été créées, portant à 160 le nombre total de stations. 1 800 vélos permettent d'assurer 2,4 millions de déplacements chaque année. Bordeaux Métropole a participé en juin à la conférence mondiale Vélo-City et a lancé une nouvelle application mobile « **Bordeaux Métro Vélo** » pour faciliter la pratique du vélo sur le territoire. Une actualisation du Plan Vélo et l'adoption d'un Plan Piéton sont programmées pour 2016.

● ET UNE TOUCHE D'ART !

Bordeaux Métropole a continué de porter en 2015 l'important programme de commande publique artistique engagé avec la construction du tramway et poursuivi autour du fleuve avec la commande Garonne. L'année 2015 a été marquée par l'inauguration de l'œuvre de Pascal Convert *Commence alors la grande lumière du Sud-ouest* sur le garde-corps du pont de Birambits à Bègles, la réalisation de *Une vie mineure*, fiction cinématographique de l'artiste marocain Simohammed Fettaka, inspirée du séjour du poète allemand Friedrich Hölderlin à Bordeaux en 1802, enfin la décision de réaliser deux nouvelles œuvres : *Traversée* de Cécile Beau et Nicolas Montgermont, sur la station de tramway Gare de Blanquefort et l'œuvre en triptyque de l'artiste Suzanne Treister, inspirée des idées de Jacques Ellul.



● CHIFFRES CLÉS

● **11** nouvelles stations
et 7,2 km de tramway supplémentaires

● **283**
bus alimentés au gaz, 79 bus diesel et 30 bus
hybrides

● **1 600 km**
de voirie aménagés pour les cyclistes en 2015

● **11** nouvelles stations V³

● **+ 30%**
de fréquentation pour les Bat³, service de
navettes fluviales





Connaissance et préservation de la biodiversité, sensibilisation, prévention et gestion des risques et des nuisances naturels, technologiques ou environnementaux ; distribution, gestion et assainissement de l'eau ; valorisation du patrimoine naturel ; traitement et réduction des déchets ; accompagnement de l'agriculture urbaine ; engagements en faveur du développement durable... 2015 a de nouveau révélé la multiplicité des facettes d'un environnement considéré par Bordeaux Métropole comme un élément prioritaire de la haute qualité de vie qu'elle vise.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Bordeaux Métropole organise la 16^e édition des Assises Nationales de l'Énergie.

FÉVRIER

- Bordeaux est élue « Best european destination 2015 ».

- Le dispositif « Chèque eau » est assoupli et le rôle des CCAS renforcé.

AVRIL

- L'extension de l'unité de traitement des eaux usées de la station Louis Fargue est inaugurée.

- Bordeaux Métropole est récompensée par un CUBE d'or pour ses actions concrètes sur le terrain des économies d'énergie.

- La première édition du Marathon de Bordeaux Métropole réunit 19 500 coureurs.

MAI

- Le Plan déchets pour la période 2016-2020 est voté.

- L'opération « des poules pour réduire ses déchets » est lancée à l'occasion de la Semaine européenne du développement durable.

- Inauguration du Nouveau Stade pouvant accueillir 42 115 places.

JUIN

- La 4^e édition de l'Été Métropolitain s'ouvre le 27 juin.

JUILLET

- L'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole est créé.

AOÛT

- Bordeaux Métropole lance deux appels à projets visant à développer le compostage collectif sur le territoire métropolitain.

SEPTEMBRE

- Bordeaux Métropole est lauréate de l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans ».

- Le Refuge périurbain « La Nuit Américaine » est officiellement inauguré à Bassens.

- Bordeaux Métropole est distinguée dans le plan d'amélioration de la collecte mis en place par l'éco organisme Eco emballages.

NOVEMBRE

- Une nouvelle édition du défi des « Familles à énergie positive » est lancée.

DÉCEMBRE

- Bordeaux Métropole participe activement à la COP21.

LA MÉTROPOLE SOIGNE SON EAU

Distribuer l'eau potable et industrielle nécessaire à ses administrés, assurer le service d'assainissement collectif et non collectif (SPANC), mais aussi gérer et entretenir les ruisseaux et milieux aquatiques de son territoire..., sont demeurés en 2015 les objectifs principaux de Bordeaux Métropole en matière d'eau.

Dans un contexte climatique particulier, marqué par une **pluviométrie exceptionnellement faible** (614 mm, contre une moyenne de 907,1 mm pour les trente dernières années) le service public de L'Eau Bordeaux Métropole a vu la consommation d'eau potable augmenter de 2,68%.

L'année 2015 a connu le lancement ou la finalisation de plusieurs études importantes : études consécutives à l'orage exceptionnel du 26 juillet 2013 (bassins versants de Bordeaux Sud, de l'Ars, du Gua) ; étude hydraulique du bassin versant de Chambéry Est à Villenave-d'Ornon ; grande étude hydraulique du Peugue. À noter également le lancement du **programme Regard sur la recherche de micro-polluants**. Il s'agit d'un projet national de recherche agréé par le ministère de l'Environnement et financé par l'Onema et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

2015 a, par ailleurs, vu la réalisation des **travaux d'équipement en assainissement eaux usées** du cours Lucien Faure à Bordeaux (7,8 M€ TTC) qui permettront d'acheminer les eaux usées du secteur de Brazza ; la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre de la traversée sous-fluviale étant finalisée.

Bordeaux Métropole a encore équipé son réseau d'assainissement de **29 points de mesures supplémentaires**, conformément aux obligations réglementaires (1,5 M€).

44 opérations de renouvellement de réseaux d'eaux usées ou unitaires ont été lancées en 2015 pour un montant de 10 M€. Il s'agit du plus important programme de renouvellement des réseaux historiquement réalisé sur le territoire.

Enfin, 2015 a vu le lancement des travaux d'extension et de **modernisation de la station d'épuration d'Ambès** (14 mois de travaux pour un montant de 3 M€). Une **biostation expérimentale** a été construite sur le site de la station d'épuration de Clos de Hilde à Bègles (investissement 750 000 € TTC).

PRÉVENIR LES RISQUES INONDATIONS

Sur le plan des **inondations**, les actions de Bordeaux Métropole sont intégrées au PAPI, Programme d'Actions de Prévention des Inondations 2016-2020 de l'Estuaire de la Gironde, porté par le Smiddest (Syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde). Elles s'articulent autour de deux axes principaux : actions de prévention (sensibilisation, préparation à la gestion de crise, amélioration de la prévision et de l'alerte, réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, réflexions à long terme sur l'intégration du réchauffement climatique...) et travaux de confortement des digues à hauteur constante et de restauration du réseau de ressuyage des marais. À noter également que le PAPI a été labellisé en novembre par la Commission mixte inondation.

VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

En lien avec la compétence « **actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager** », nouvellement acquise par la Métropole au 1^{er} janvier 2015, un état des lieux a été mené, en concertation avec les communes. Des domaines communs, nécessitant une approche globale, partagée et transversale, ont été identifiés : la sensibilisation du grand public aux enjeux et aux espaces de nature (communaux ou métropolitains) ou encore les itinéraires de découverte de la nature (Boucle Verte et boucles locales).

Par ailleurs, la Métropole a poursuivi, en 2015, ses actions visant à une meilleure connaissance de son territoire naturel. Dans le cadre du projet des **55 000 hectares pour la nature**, l'année a été consacrée à la finalisation du guide zones humides, à l'inscription des expérimentations sur les sites pilotes dans les contrats de co-développement, au démarrage d'un document de synthèse des livrables, et à la préfiguration d'une plateforme numérique participative d'initiatives citoyennes.

Dans le même temps, s'est achevée l'étude de réalisation de **l'Atlas de la Biodiversité**. Elle a permis d'identifier 551 espèces de faune et 1 285 espèces de flore sur le territoire métropolitain, dont 64 très sensibles devant faire l'objet d'une attention toute particulière. L'étude a désigné de grandes zones à enjeux écologiques forts qu'il s'agira de préserver.

TRAITER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

2015 a été marquée par des dispositions législatives importantes dans les domaines de la prévention et de la gestion des déchets et plus globalement de l'économie circulaire. Différentes actions ont été mises en place via le **Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD)**, le Plan déchets et le Plan d'amélioration de la collecte du verre pour adapter la gestion opérationnelle des déchets et atteindre les objectifs ambitieux visés par la Métropole pour les années à venir. L'enjeu majeur est la maîtrise des quantités de déchets produits dans un contexte de forte croissance démographique. Pour répondre à ces objectifs, 21 actions ont été identifiées qui devront être mises en œuvre à l'horizon de 10 à 15 ans.

En matière **d'organisation du service public de collecte des déchets ménagers**, on retiendra l'amorce du **projet Indo** (informatisation des données de collecte), entré en phase pré-opérationnelle de tests avant un déploiement généralisé programmé pour 2016, 2017 et 2018. De nouveaux **locaux de pré-collecte** ont par ailleurs été aménagés, en vue de l'amélioration de la collecte de l'hyper-centre de Bordeaux, où le plan de collecte a été modifié après une période expérimentale, et où s'est poursuivie la densification des **points de collecte de verre**.

Sur le plan des installations, plusieurs **centres de recyclage** ont fait l'objet de travaux ou réaménagements parmi lesquels Bordeaux Surcouf, Eysines et Bègles. En parallèle à la collecte et au traitement des déchets, Bordeaux Métropole a poursuivi sa politique de réduction des déchets via plusieurs axes : **le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)** a abouti, grâce au partenariat avec 12 communes, à la distribution de 2 400 composteurs individuels qui ont porté à 14 000 le nombre total de composteurs installés sur l'agglomération ;

la Métropole a accompagné, dans le même élan, les habitants de sept résidences d'habitat collectif pratiquant le **compostage partagé** ; à titre expérimental, enfin, 173 foyers de l'agglomération ont adopté des poules.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE REPENSÉ

Vingt ans après la conférence de Rio et au lendemain de la COP21, les enjeux du développement durable restent sensibles à toutes les échelles. Face à des défis toujours plus complexes à relever, Bordeaux Métropole est consciente de la nécessité de renforcer la dynamique impulsée par l'adoption concomitante, en 2011, de son Agenda 21 et de son Plan Climat Énergie Territorial. La **révision de sa politique de développement durable** doit permettre d'intégrer les objectifs du projet de mandature, l'évolution de ses nouvelles compétences -notamment en matière d'énergie- et de répondre enfin aux obligations issues de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte. En préalable à la validation d'un **Plan d'action de développement durable** (prévue pour la fin 2016), 2015 a été consacrée à l'analyse du bilan des actions menées jusqu'à présent et à la définition des grands axes du plan à co-construire avec les acteurs du territoire.

À l'issue de cette phase, une nouvelle **stratégie « Haute Qualité de Vie »** intégrant les enjeux de la transition écologique, énergétique et du développement durable a été proposée avec trois objectifs stratégiques principaux : accélérer la **transition énergétique** du territoire pour devenir une des premières métropoles à énergie positive à l'horizon 2050 ; protéger et mieux valoriser les **50 % d'espaces naturels et agricoles** ; et instaurer une **solidarité durable** comme fondement d'un bien être partagé.



● ANIMATION DU TERRITOIRE

Élaborée à partir des richesses artistiques communales, la 4^{ème} édition de l'Été métropolitain s'est déroulée du 27 juin au 6 septembre 2015 sur les 28 communes de Bordeaux Métropole. 200 rendez-vous, à 90 % gratuits et mobilisant une cinquantaine d'opérateurs, ont été proposés au public. Par ailleurs, la compétence environnement et la nouvelle compétence tourisme de Bordeaux Métropole se sont également pleinement traduites au travers des Refuges périurbains. 7 œuvres jalonnent le territoire métropolitain, avec « La Nuit Américaine » dernier refuge inauguré en septembre à Bassens. Enfin, le portail des médiathèques continue sur sa lancée en 2015 avec l'offre de services en ligne : accès gratuit à des milliers de ressources (journaux, films, documentaires...).

● CHIFFRES CLÉS

● 1 836

espèces de faune et flore répertoriées.

● 48 000

consultations de la carte en ligne des 15 balades balisées de la Boucle Verte.

● 398 254 tonnes

de déchets ménagers et assimilés ont été collectées et traitées, en porte-à-porte ou dans les centres de recyclage en 2015. Elles ont été valorisées à 91%.

● 261 823 abonnés

au service de l'eau potable de Bordeaux Métropole contre **258 332 abonnés** en 2014, soit une augmentation de +1,35 %.



BOURNAIS

Année de naissance de la Métropole, 2015 a été riche de nouveautés du point de vue de la Gouvernance. Marquée par l'intégration des compétences transférées des communes, la métropolisation n'a pas eu d'impact majeur sur le budget, en dehors du rachat des actions Regaz. La construction de la nouvelle Métropole a généré l'adoption d'un schéma de mutualisation et la conception de plusieurs projets relatifs aux finances et à la solidarité avec les communes. Cette transformation a bénéficié de la bonne santé financière de la Métropole en 2015 qui a pu maintenir son rôle d'investisseur tout en continuant à réfléchir à l'optimisation de son fonctionnement.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Le 1^{er} janvier 2015, La Cub devient Bordeaux Métropole.
- Bordeaux Métropole passe au Protocole d'Échange Standardisé (PES), première phase de la dématérialisation totale des flux comptables.

MARS

- Le service E-Partenaire est ouvert à près de 50 entreprises - fournisseurs de la Métropole, permettant de suivre les états de traitement des demandes de paiement.

AVRIL

- En rachetant les parts détenues par les communes de la métropole, Bordeaux Métropole prend le contrôle de près de 52 % du capital et devient actionnaire majoritaire de la société d'économie mixte Regaz.

MAI

- Installation du nouveau Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole (C2D) présidé par Denis Mollat.

- Adoption du schéma de mutualisation pour la préparation de la nouvelle organisation avec la création des services communs.

- Adoption du règlement d'intervention des subventions versées aux personnes de droit privé.

JUIN

- Adoption de la nouvelle génération de contrats de développement. Près de 1 200 opérations représentant, en cumulé, près de 70 M€ d'engagements nouveaux.

- Lancement de deux saisines au C2D sur : « Avec la Métropole, quelles améliorations des services pour la population ? » et « l'Opendata, outil de citoyenneté active ? ».

- Adoption de la taxe de séjour métropolitaine qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

OCTOBRE

- Adoption d'un Pacte financier et fiscal (PFF) métropolitain, document stratégique qui régit les flux financiers entre les communes et la Métropole.

- Intervention d'Éloi Laurent dans le cadre de la Chaire Deleuze du C2D sur la thématique de la transition social-écologique.

NOVEMBRE

- Adoption par la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de l'évaluation de la compensation financière du transfert des compétences communales à la Métropole (29 764 410 €) à compter du 1^{er} janvier 2016.

UNE SITUATION FINANCIÈRE MAÎTRISÉE

Avec des recettes de fonctionnement en hausse (1 027,65 M€, contre 982,52 M€ en 2014, soit +4,6 %, pour les recettes réelles), des dépenses de personnel maîtrisées (+0,55 %), des dépenses de fonctionnement en baisse (-1,9 %), un programme d'équipement en hausse de 31 M€ hors tramway et le meilleur taux d'exécution des dépenses d'investissement (63,5 %), une gestion optimisée et active de la dette (encours 804 € par habitant, en baisse de 6 € par rapport à 2014), et une augmentation de 14 % de l'épargne brute, les indicateurs confirment la bonne situation financière de la Métropole en 2015. Dans un contexte national instable et toujours peu favorable, la métropolisation a conduit à **l'adoption d'un projet d'agglomération** pour garantir une solidarité territoriale et une lisibilité des flux financiers. Le **projet de mandature** a été actualisé, un **pacte financier et fiscal** a été signé entre la Métropole et les communes membres qui ont également adopté un règlement budgétaire et financier commun. Bordeaux Métropole devient la première métropole à avoir adopté ces deux derniers documents.

Hors produits exceptionnels, cessions d'actif et reprise de provisions (45,31 M€ contre 22,77 M€ en 2014), les recettes ont progressé de 2,4 % grâce à des recettes fiscales dynamiques, et malgré la diminution continue des dotations versées par l'État (-18,12 M€ par rapport à 2014 et -25,3 M€ depuis 2013).

UNE BAISSÉ HISTORIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

659,49 M€ en 2015, contre 672,37 M€ en 2014... En diminuant de 1,9 % par rapport à l'année antérieure, les dépenses de fonctionnement (hors frais financiers) enregistrent une baisse historique, d'autant qu'elles comprennent des contributions obligatoires dont l'évolution est peu maîtrisable (contribution d'exploitation du réseau Tbc ou du SDIS...). Affecté au réseau Tbc, le 1^{er} poste de dépenses de fonctionnement est en augmentation de 2,7 % (206,15 M€ en 2015 pour 200,64 M€ en 2014). Après des hausses constantes de 3,6 % annuels en moyenne (+ 3,92 % en 2014), les charges de personnel n'augmentent que de 0,55 % (132,92 M€).

UNE DIMINUTION LIMITÉE DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ MÉTROPOLITAINE

Conformément à la délibération du 19 décembre 2014, le Conseil métropolitain a indexé **la nouvelle Dotation de solidarité métropolitaine (DSM)** sur l'évolution 2014-2015 des ressources fiscales élargies et des dotations de l'État, desquelles est déduite la part métropolitaine versée au titre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Bordeaux Métropole reste une des entités les plus redistributrices au sein des métropoles de plus de 200 000 habitants, s'agissant de la DSM, avec 46,09 € par habitant en 2015.

UNE AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS

Les dépenses réelles d'investissement ont augmenté de 6,2 % en 2015 (566,60 M€ contre 533,31 M€ en 2014) en raison de l'amortissement du capital de la dette et de la hausse des immobilisations financières, avec une prise de participations dans la SAEM Regaz et des créances accordées à La Fab (54,4 M€). Si le programme d'équipement baisse de -15,7 % par rapport à 2014, passant de 460,61 M€ à 388,22 M€, en raison de la baisse des investissements du tramway (extensions A, B et C en voie d'achèvement et retard ligne D), il augmente, hors tramway, de 14,1 %, (252,95 M€ en 2015 contre 221,69 M€ en 2014).

UN DÉSIR D'EXEMPLARITÉ BORDEAUX MÉTROPOLÉ VITRINE DE LA MUTUALISATION

Bordeaux Métropole s'est placée, durant l'année 2015, en pole position dans **le processus de mutualisation des services** au plan national, tant pour le nombre de communes sur la ligne de départ (15 dans le premier cycle), que pour le volume des missions et activités susceptibles d'être « fusionnées ». Pour accompagner ce changement d'échelle significatif (les effectifs de Bordeaux Métropole étant appelés à dépasser les 5 000 agents au 1^{er} janvier 2016, contre près de 3 000 en 2015) et permettre d'encadrer le fonctionnement de ce nouvel ensemble, plusieurs documents ont été édités. **Un Guide pour une nouvelle gouvernance** a posé notamment les principes d'un « modus vivendi » commune – Métropole. Il précise que les maires conservent

une autorité fonctionnelle sur les missions confiées à la Métropole, alors que l'autorité hiérarchique des services relève de la responsabilité du président de la Métropole. La mise en place d'une **conférence territoriale des élus** à l'échelle des quatre grands territoires de la Métropole (Bordeaux, Ouest, Sud, Rive droite) a par ailleurs été entérinée. Des contrats d'engagement ont enfin été validés qui précisent le niveau de service attendu, au regard des ressources mutualisées et visent à garantir un principe de réactivité aux différentes demandes, qu'elles émanent des communes ou des usagers. Les territoires ont été renforcés (missions élargies, effectifs augmentés) via les pôles territoriaux, antennes de proximité sur le terrain.

L'année 2015 a vu une forte mobilisation des agents et directions engagés pour la mutualisation à venir : anticipation du réaménagement de 16 sites métropolitains, harmonisation des procédures de marchés publics, gestion prévisionnelle des effectifs.

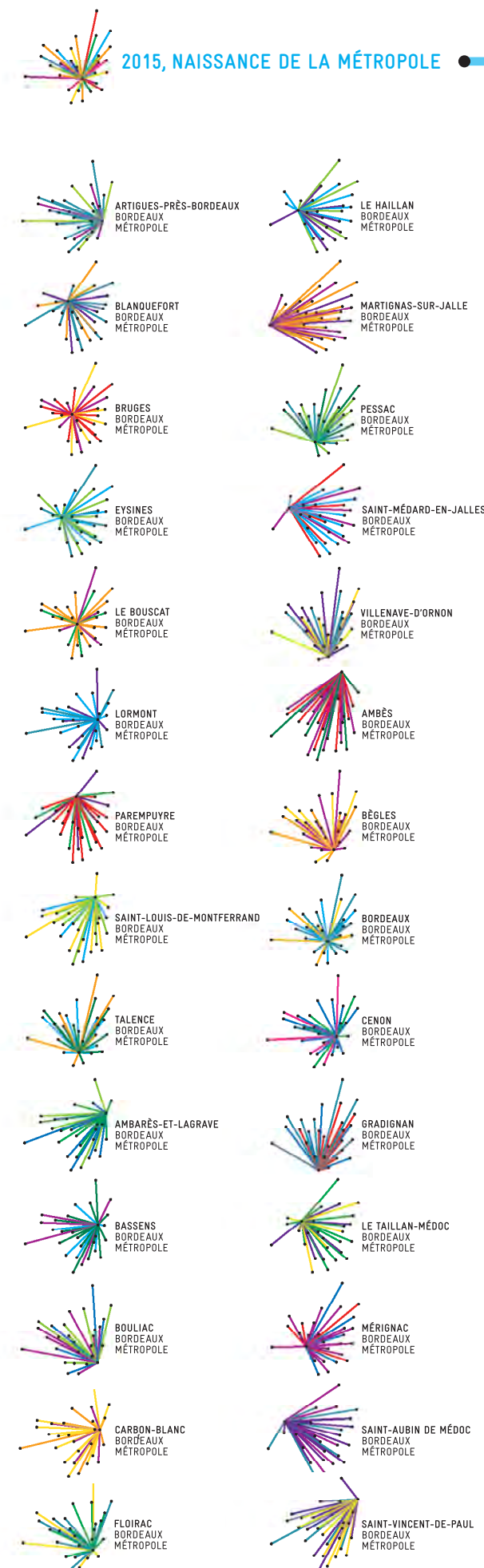
UN PLAN D'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Dans la continuité de son engagement depuis 2011 (notamment via un état des lieux de la situation comparée des représentants des deux sexes au sein de l'Établissement public) et de son adhésion, en 2014, à la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Bordeaux Métropole s'est dotée en 2015 d'un **plan d'actions pour promouvoir l'égalité des sexes** dans la vie locale.

Son but : engager encore plus concrètement Bordeaux Métropole dans la lutte contre les discriminations liées au genre, tant sur le front de l'égalité professionnelle femmes/hommes que dans un champ plus large de politiques publiques. Ce plan se décline en quatre axes et une trentaine d'actions : favoriser la mixité des emplois, aider à la conciliation des temps de vie et à la parentalité au sein de l'administration métropolitaine, encourager les initiatives ou politiques publiques qui participent de l'égalité femme/homme et prendre en compte le critère d'égalité dans les marchés publics.

RÉFLEXIONS SUR LE PROGRÈS

En parallèle à la préparation de sa mutation, la future Bordeaux Métropole, a continué, en 2015, à réfléchir à l'amélioration de la vie citoyenne. **Le Conseil de développement durable (C2D)** a notamment été saisi de deux thèmes à explorer. Le premier, intitulé « Avec la Métropole, quelles améliorations des services pour la population ? » a conduit à plusieurs propositions quant aux rôles à anticiper des acteurs publics que sont la Métropole et les communes. Le second, consacré à « L'open data, outil de citoyenneté active ? » a travaillé sur la diffusion de cette culture pour l'émergence de projets citoyens.



● COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Compte administratif illustre en chiffres le bilan de l'activité de Bordeaux Métropole en 2015.

À retenir :

En 2015, le volume des dépenses s'élève à **1,246 milliard d'€** en mouvements réels. Il reste inférieur aux recettes de l'année qui s'élèvent à **1,415 milliard d'€** en mouvements réels.

- **1 027,65 millions d'€** de recettes de fonctionnement, hors reprise des résultats de l'exercice 2014, dont **83,68 M€** de produit de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et **166,65 M€** de Versement Transport.
- **388,22 M€** de dépenses réelles d'équipement dont 187,35 M€ pour la *Mobilité, transports et déplacements*, 81,11 M€ pour le domaine *Cadre de vie*, 62,05 M€ pour les *Services publics urbains*, 45,7 M€ pour *l'Économie, emploi et rayonnement métropolitain* et enfin 12,01 M€ pour *l'Administration générale*.
- **659,48 M€** de dépenses réelles de fonctionnement, hors frais financiers, dont **132,91 M€** de dépenses de personnel.

Vous pouvez consulter l'intégralité du Compte administratif de l'année 2015 sur : rapportactivite.bordeaux-metropole.fr

● CHIFFRES CLÉS

● **139,7 M€ HT**

de marchés ont été conclus ou attribués.

● **70**

marchés ont intégré des clauses environnementales.

● **352**

demandes de financement ont été déposées (+6,7 % par rapport à 2014). 276 dossiers ont donné lieu à l'attribution de subventions. Le montant global de subventions allouées s'est élevé à 26,5 M€.

● **100 M€**

d'emprunts ont été mobilisés (contre 120 M€ en 2014), dont 50 M€ auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à un taux historiquement bas de 1,019 %.



Conception**LEBIG**

Bureau d'Intervention
Graphique de la direction
de la Communication
de Bordeaux Métropole

Conception graphique

Mathilde Hoarau

Rédaction

Carine Arribeux et la direction de la
Communication de Bordeaux Métropole

Cartographie

Bordeaux Métropole

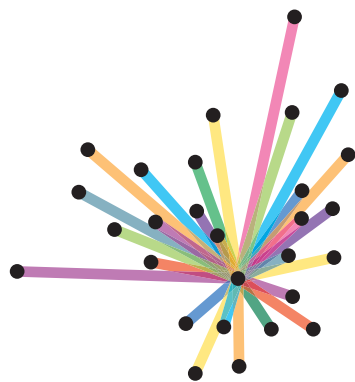
Crédits photographiques

Bordeaux Métropole, Pascal Convert,
Maitetxu Etcheverria, Christophe Goussard,
Arthur Péquin

Impression

BLF Impression sur papier PEFC

Tiré à 2800 exemplaires
août 2016



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
T 05 56 99 84 84
F 05 56 96 19 40
www.bordeaux-metropole.fr